

Organisation internationale du Travail

L'OIT en action

Résultats 2014-2015

L'OIT en action

Résultats 2014-2015

Copyright © Organisation internationale du Travail 2016
Première édition 2016

Les publications du Bureau international du Travail jouissent de la protection du droit d'auteur en vertu du protocole n° 2, annexe à la Convention universelle pour la protection du droit d'auteur. Toutefois, de courts passages pourront être reproduits sans autorisation, à la condition que leur source soit dûment mentionnée. Toute demande d'autorisation de reproduction ou de traduction devra être envoyée à Publications du BIT (Droits et licences), Bureau international du Travail, CH-1211 Genève 22, Suisse, ou par courriel à rights@ilo.org. Ces demandes seront toujours les bienvenues.

Bibliothèques, institutions et autres utilisateurs enregistrés auprès d'un organisme de gestion des droits de reproduction ne peuvent faire des copies qu'en accord avec les conditions et droits qui leur ont été octroyés. Consultez le site www.ifrro.org afin de trouver l'organisme responsable de la gestion des droits de reproduction dans votre pays.

L'OIT en action: Résultats 2014-2015 / Bureau international du Travail. - Genève: BIT, 2016
1 v.

ISBN 978-92-2-231066-1 (imprimé)
ISBN 978-92-2-231067-8 (web pdf)

International Labour Office
Travail décent / rôle de l'OIT
13.01.1

Egalement disponible en anglais: *The ILO at Work: Results 2014-2015* ISBN: 978-92-2-131155-3 (imprimé) 978-92-2-131156-0 (web pdf), Genève, 2016, on espagnol: *La OIT en acción: Resultados 2014-2015* ISBN: 978-92-2-331096-7 (imprimé) 978-92-2-331097-4 (web pdf), Genève, 2016.

Données de catalogage du BIT

Les désignations utilisées dans les publications du BIT, qui sont conformes à la pratique des Nations Unies, et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Bureau international du Travail aucune prise de position quant au statut juridique de tel ou tel pays, zone ou territoire, ou de ses autorités, ni quant au tracé de ses frontières.

Les articles, études et autres textes signés n'engagent que leurs auteurs, et leur publication ne signifie pas que le Bureau international du Travail souscrit aux opinions qui y sont exprimées.

La mention ou la non-mention de telle ou telle entreprise ou de tel ou tel produit ou procédé commercial n'implique de la part du Bureau international du Travail aucune appréciation favorable ou défavorable.

Les publications et les produits numériques du Bureau international du Travail peuvent être obtenus dans les principales librairies ou auprès des plates-formes de distribution numérique. On peut aussi se les procurer directement en passant commande auprès de ilo@turpin-distribution.com. Pour plus d'information, consultez notre site Web www.ilo.org/publns ou écrivez à l'adresse ilopubs@ilo.org.

Photo de couverture: © OIT/J. Bayona, Colombie

Conception et impression par le Centre international de formation de l'OIT, Turin – Italie



Table des matières

Avant-propos du Directeur général 4

Le travail décent, un objectif universel 6

L'action de l'OIT dans les régions

Afrique 16

Amériques: Amérique latine et Caraïbes 24

États arabes 32

Asie et Pacifique 42

Europe et Asie centrale 52

Se préparer pour 2030 et étendre les partenariats pour des résultats au travail 60



© OIT/Wayne, Timor-Leste

Avant-propos du Directeur général

Deux importants efforts ont été déployés au cours des deux dernières années afin de repenser les objectifs et les principes de la coopération internationale au développement, chacun d'entre eux reconnaissant pleinement le caractère central du travail décent. La Conférence d'Addis-Abeba sur le financement du développement a érigé l'Agenda du travail décent en priorité, et en septembre 2015, les nations sont convenues d'un ensemble de 17 objectifs majeurs pour le progrès des sociétés humaines à travers le monde: les Objectifs de développement durable, qui sont imprégnés des considérations relatives au travail décent.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 met les individus et la planète au centre de l'action et donne à la communauté internationale l'élan dont elle avait besoin pour collaborer et relever les formidables défis auxquelles l'humanité doit faire face, y compris dans le monde du travail. L'OIT voit en ce programme non seulement un plan global guidant l'action de la communauté internationale, mais aussi l'aboutissement de plus d'une décennie d'efforts visant à promouvoir le travail décent comme un objectif mondial pour le XXIe siècle. Le travail décent revient probablement plus souvent que nulle autre aspiration, sous tous ses aspects, à tous les niveaux, dans les Objectifs de développement durable. Son importance est en effet maintenant universellement reconnue.

Ce n'est pas un hasard. La plus grande consultation publique jamais organisée à travers le monde, qui a débouché sur les objectifs, a mis sans cesse en évidence le désir des hommes et des femmes du monde entier d'obtenir des emplois décents, de s'affranchir de la pauvreté. C'est pour eux une source d'espoir, une base pour leur propre avenir et celui de leurs familles. Si l'eau, la nourriture et la santé sont évidemment des besoins vitaux, les personnes sans emploi se voient refuser l'accès aux fruits du progrès et sont exclues de la société et des éléments essentiels d'une vie décente.

Le nombre de personnes sans emploi ou sous-employés est en augmentation constante – et on compte de plus en plus de jeunes parmi elles –, et si les systèmes financiers du monde ont plus que récupéré du krach de 2008, cette reprise n'a pas encore eu les effets attendus sur la croissance réelle et sur l'emploi. Et pourtant, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté à l'unanimité, dans un élan d'optimisme, le programme de développement le plus ambitieux de l'histoire, et il incombe maintenant à la communauté internationale d'en faire une réalité.

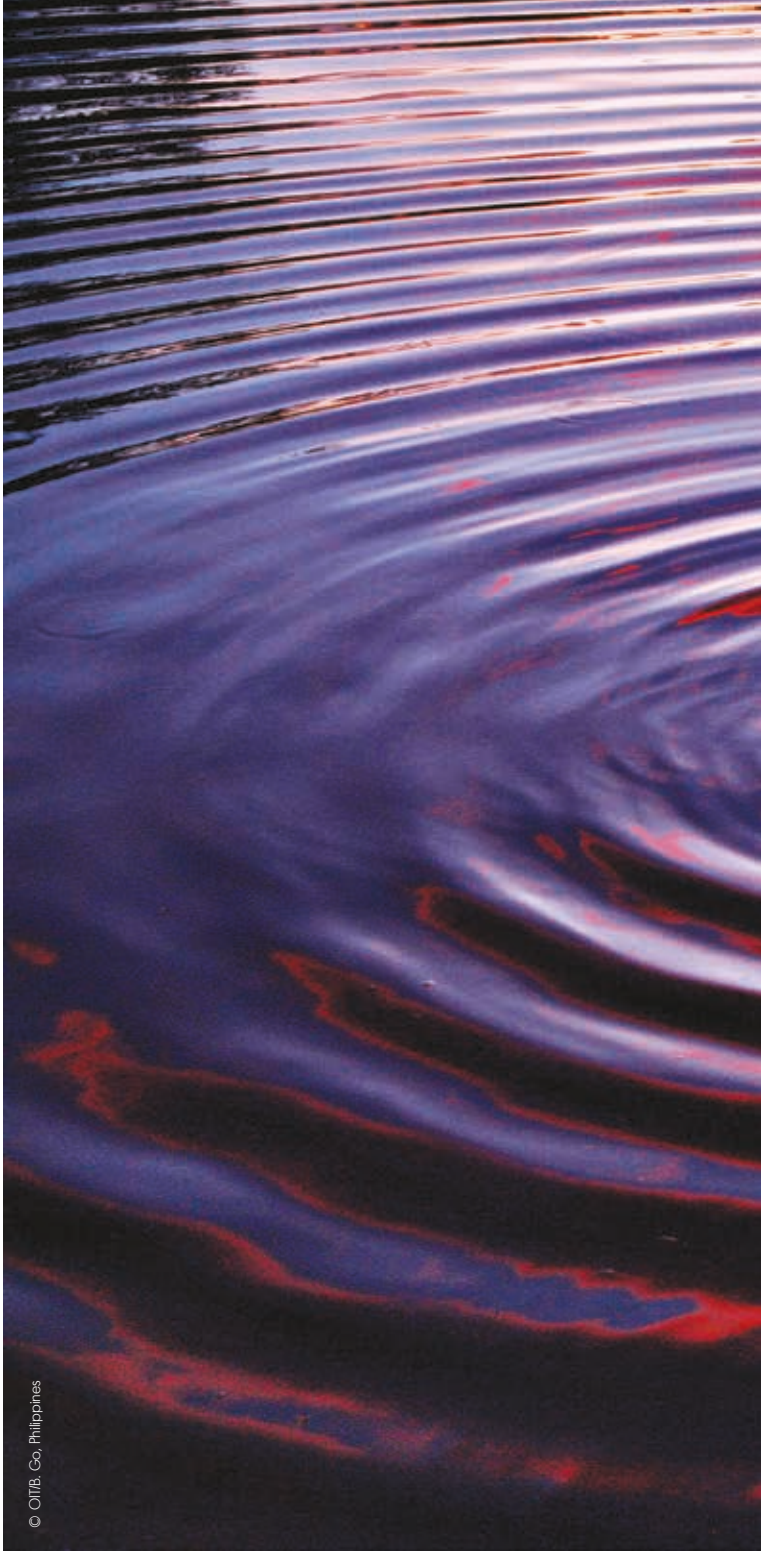

© OIT/B. Go, Philippines

La nouvelle stratégie de coopération pour le développement de l'OIT stipule clairement que la coopération pour le développement est une responsabilité de l'OIT dans son ensemble, et l'Organisation entend se montrer à la hauteur de ces aspirations et maximiser son efficacité et son efficience. D'importants efforts de réforme sont déployés afin de rationaliser les opérations de l'OIT et d'assurer un rendement maximal à ses actions. En ce sens, une évaluation précise des résultats sera primordiale et apportera une contribution significative à la réalisation des Objectifs de développement durable, et en particulier à l'Objectif 8 qui traite du travail



décent et de la croissance économique. L'évaluation dépendra également de la transparence de nos opérations, et nous sommes fiers d'être parmi les premières agences de Genève à présenter les résultats de notre coopération au développement à l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, et d'avoir développé une interface à pointe de la technologie qui permet l'accès public à ces données.

L'examen des résultats de la coopération au développement de l'OIT pour 2014-2015 met en exergue les domaines dans lesquels l'Organisation a véritablement changé la vie des travailleurs à travers le monde, en répondant toujours par la recherche de la justice sociale aux questions de ses mandants, de ses partenaires et des États Membres. Les nombreuses histoires individuelles citées dans cet ouvrage illustrent l'impact réel de l'action de l'OIT dans le monde.

La distance qui sépare encore les aspirations des citoyens du monde de la réalité nous conforte dans notre lutte pour la justice sociale, et nous ne pouvons que nous enorgueillir de nos résultats et de la confiance réitérée des États Membres et des partisans de l'Organisation.

Guy Ryder

Le travail décent, un objectif universel

Les années 2014 et 2015 ont été une période de transition pour les partenaires du développement. La dernière ligne droite des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) a en effet coïncidé avec la préparation des Objectifs de développement durable (ODD), qui emmènent la communauté internationale vers l'horizon 2030 malgré les effets persistants de la crise économique et financière sur le monde du travail.

Actrice de premier plan dans l'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'OIT a maintenu le cap suivi au cours des dix dernières années, et le travail décent pour tous est cité dans bon nombre des ODD, notamment ceux qui traitent de la pauvreté, de la santé, de l'éducation de qualité et de l'égalité des sexes. Au centre de l'action de l'OIT figure évidemment l'Objectif 8, qui entend «promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous».

La façon d'envisager la politique internationale a elle aussi évolué. La coopération au développement doit être comprise comme étant plus qu'un simple portefeuille de projets financés par les contributions volontaires; elle s'inscrit désormais dans le cadre d'un effort international élargi et aligné sur le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans lequel l'OIT fait de l'Agenda du travail décent la base de la gouvernance politique et de la croissance économique et sociale durable partout dans le monde.

Fidèle à son mandat de renforcement des capacités des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs à relever les défis en matière de travail et d'emploi, l'OIT a continué à contribuer à ramener le monde sur la voie de la croissance équitable et du développement durable.

Des progrès ont été accomplis en 2014-2015 aux niveaux mondial, régional et national en ce qui concerne la cohérence et la convergence des politiques relatives aux questions qui sont au cœur du mandat de l'OIT, en particulier grâce à une coopération soutenue avec le système des Nations Unies et ses diverses institutions, le G20, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, l'OCDE, et des organisations régionales telles que les banques de développement et les commissions économiques.

En 2014-2015, l'OIT a fourni des services pour un montant de quelque 606 millions de dollars des États-Unis au titre du budget ordinaire, auxquels se sont ajoutés 430 millions de dollars de financements volontaires extrabudgétaires et près de 32 millions de dollars au titre du Compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO). La part du financement par des ressources nationales dans le total des financements volontaires extrabudgétaires est passée de 3,8 pour cent en 2012-2013 à 5 pour cent en 2014-2015. En 2015, l'OIT a enregistré un taux de prestation de services de 80,4 pour cent.

L'AGENDA DU TRAVAIL DÉCENT

Le travail décent est une source de dignité personnelle, de stabilité familiale et de paix dans la communauté. Il inspire les démocraties qui agissent pour leurs peuples et alimente la croissance économique qui élargit les perspectives de création d'emplois productifs et de développement des entreprises. Le travail décent est le principal chemin pour sortir de la pauvreté et aller vers une vie meilleure.

Créer des emplois décents et productifs

Construire des entreprises et des économies génératrices de possibilités d'investissement, d'entrepreneuriat, de développement des compétences, de création d'emplois et de moyens de subsistance durables.

Garantir les droits au travail

Assurer que le développement économique aille de pair avec le développement social et le respect des droits de tous les travailleurs, et en particulier de ceux qui sont pauvres ou défavorisés.

Étendre la protection sociale

Promouvoir l'inclusion et la productivité en veillant à ce que les femmes et les hommes bénéficient de conditions de travail qui assurent leur sécurité, leur accordent du temps libre et du repos, tiennent compte des responsabilités familiales, apportent une compensation adéquate pour les pertes ou les réductions de revenu et permettent d'accéder à une sécurité sociale adéquate.

Promouvoir le dialogue social

Créer des institutions du marché du travail efficientes et des organisations d'employeurs et de travailleurs efficaces et indépendantes, permettant à toutes les parties de s'engager résolument dans l'augmentation de la productivité, la gestion des relations professionnelles et la construction de sociétés cohésives.

LES PROGRAMMES PAR PAYS DE PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT: recherche emploi décent désespérément!

Les programmes par pays de promotion du travail décent (PPTD), qui sont le principal véhicule de l'appui apporté par l'OIT au niveau des pays, représentent l'engagement commun des gouvernements, des organisations de travailleurs et d'employeurs et de l'OIT à collaborer sur des objectifs spécifiques. Ces programmes soutiennent les initiatives visant à réduire les déficits de travail décent et à renforcer la capacité nationale d'intégration du travail décent dans les politiques sociales et économiques. En 2014-2015, 102 PPTD étaient mis en œuvre et/ou en préparation à travers le monde.

Au total, 774 résultats ont été obtenus dans 137 États Membres, sous les quatre piliers de l'Agenda du travail décent. C'est davantage que les 721 cibles fixées au début de la période biennale et cela reflète la volonté délibérée de concentrer les ressources sur des interventions moins nombreuses et mieux intégrées. À la fin de 2015, l'OIT disposait d'un portefeuille de 600 projets avec 120 partenaires de développement dans plus de 100 pays.

Pas moins de 92 nouveaux partenariats privé-public ont été signés au cours de la période biennale, qui témoignent de la coopération accrue avec le secteur privé, et dix autres ont été conclus avec des pays à revenu intermédiaire et des partenaires pour la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, domaine dans lequel l'OIT donne le rythme.

La crise persistante, un probléme majeur

Le caractère incertain et partiel de la reprise qui s'est amorcée au lendemain d'une crise financière aux conséquences dramatiques, la croissance molle de l'économie mondiale et les mutations rapides du monde du travail ont posé des problèmes majeurs aux mandants de l'OIT dans toutes les régions. À l'échelle mondiale, le chômage a dépassé la barre des 200 millions en 2014 et, avec 40 millions de nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année, ne cesse d'augmenter.

La nature même du travail et les changements rapides de ses formes soulèvent d'importantes questions. La moitié des travailleurs de la planète relèvent toujours de l'économie informelle, alors que moins de 25 pour cent d'entre eux ont un emploi permanent à plein temps et que près de 75 pour cent n'ont pas accès à une protection sociale suffisante.

Les violations des droits de l'homme sont malheureusement monnaie courante: les 168 millions d'enfants astreints au travail et les 21 millions de victimes du travail forcé montrent bien que le respect universel des principes et droits fondamentaux au travail – notamment de la liberté syndicale – est loin d'être acquis.

Dans cette conjoncture, la communauté internationale a reconnu la valeur et l'importance des différents aspects de l'Agenda du travail décent. L'augmentation de l'influence de l'OIT et de ses valeurs fondamentales est le fruit de la pertinence de son mandat, en particulier dans le contexte actuel de mondialisation, de croissance économique ralentie à l'échelle de la planète et d'évolution rapide du monde du travail.

Cela se reflète de manière très visible dans la coopération politique accrue entre l'OIT et le G20, auquel elle fournit des études, des données empiriques, des analyses stratégiques et des bonnes pratiques en liaison avec un large éventail de questions sociales et d'emploi. Les ministres du Travail et de l'Emploi relevant du G20 se rencontrent désormais chaque année, et leurs déclarations reflètent diverses positions de l'OIT dans un langage clair et convaincant. Le Groupe de travail du G20 sur l'emploi a été créé en 2014.

Ici, l'OIT n'a cessé de préconiser l'adoption d'une approche intégrée et cohérente dans le domaine des politiques sociales et de l'emploi, sur la base de la Déclaration de l'OIT sur la justice sociale pour une mondialisation équitable de 2008. Les communiqués des dirigeants adoptés lors des sommets du G20 qui se sont tenus à Brisbane, Australie en 2014 et à Antalya, Turquie en 2015 ainsi que plusieurs rapports établis par le Bureau, souvent en collaboration avec d'autres organisations internationales telles que l'OCDE, rendent largement compte de cette action.

Refonte de l'Organisation pour une prestation améliorée

Ces progrès dans les performances et dans la renommée de l'OIT peuvent être attribués à plusieurs facteurs, notamment la qualité des statistiques qu'elle produit, l'amélioration de ses travaux de recherche et d'analyse stratégique sur des sujets fortement ancrés dans l'actualité – comme en attestent des rapports phares tels que le *Rapport mondial sur les salaires*, le rapport *Emploi et questions sociales dans le monde* et le *Rapport mondial sur la protection sociale* –, sans oublier l'amélioration de la coordination interne et de la cohérence des politiques qui résulte de la nouvelle structure organisationnelle.

La mise en œuvre du programme de réformes lancé en 2012 s'est poursuivie. Ces réformes ont permis à l'Organisation de gagner en efficience et, ainsi, de mieux servir ses mandants et de jouer un rôle plus efficace en

Aperçu des tendances de l'emploi

- Le nombre des chômeurs a augmenté d'environ 28 millions depuis le début de la crise de 2008.
- En 2015, le chômage touchait quelque 197,1 millions de personnes – soit près d'un million de plus que l'année précédente et plus de 27 millions de plus qu'avant la crise. Cette augmentation du nombre de chômeurs en 2015 provient essentiellement des pays émergents et en développement.
- Le monde comptera plus de 215 millions de demandeurs d'emploi d'ici à 2018, un nouveau record. Au cours de cette période, quelque 40 millions nets d'emplois nouveaux seront créés annuellement, ce qui ne permettra pas d'absorber les 42,6 millions de personnes qui devraient entrer sur le marché du travail chaque année. Le déficit d'emplois dans le monde atteindra quelque 82 millions en 2019.
- Environ 73,3 millions de personnes du groupe d'âge de 15 à 24 ans étaient sans emploi en 2014. À travers le monde, pas moins de 36,7 pour cent des chômeurs sont des jeunes.
- En 2015, selon les estimations, 327 millions de personnes occupant un emploi vivaient dans une situation d'extrême pauvreté (avec moins de 1,90 dollar par jour) et 967 millions dans une situation de pauvreté modérée ou de quasi-pauvreté (entre 1,90 et 5 dollars par jour à parité de pouvoir d'achat).
- Quelque 470 millions d'emplois nouveaux seront nécessaires au cours des 15 prochaines années.

continuant de s'acquitter de son mandat dans le cadre d'action établi au niveau mondial.

Cette efficience accrue s'est manifestée, entre autres, par le soutien continu aux victimes de l'effondrement en 2013 du Rana Plaza au Bangladesh. L'OIT a continué d'accorder un important soutien technique et financier, notamment en encourageant le dialogue social et en apportant son concours au processus d'indemnisation des survivants et de leurs familles, de même que dans le domaine de la sécurité des bâtiments et de l'inspection du travail.

Un arsenal normatif au service de l'équité: l'approche fondée sur les droits de l'OIT

Le corpus de normes internationales du travail de l'OIT constitue un cadre global qui réglemente tous les aspects du monde du travail, y compris la lutte contre le travail des enfants et pour les droits des travailleurs domestiques, des gens de mer et des peuples autochtones et tribaux. L'OIT dispose d'un système de supervision des normes parmi les plus complets, qui assure le suivi de la mise en œuvre des conventions



© Better Work Lesotho

ratifiées et soumet les bonnes pratiques et les violations à l'attention de tous les États Membres.

L'OIT adopte une approche du développement économique et social durable et basée sur les droits, fondée sur les normes internationales du travail, pour traiter les causes profondes des déficits en travail décent. Cette approche lui confère une position idéale pour autonomiser les personnes, formuler des politiques visant à accroître la productivité et à faciliter l'accès à l'emploi, promouvoir les droits de l'homme et éliminer les violations de ces droits dans de nombreux domaines, tels que ceux du travail des enfants, du travail forcé et du travail domestique.

La ratification de 39 normes différentes par 59 États Membres au cours de la période biennale est la preuve que les instruments de l'Organisation et les principes qui y sont formulés conservent toute leur pertinence et toute leur utilité.

> *« La Journée mondiale de la justice sociale met en exergue notre obligation de soutenir la création de la seule chose que tous les citoyens du monde ont demandée dans les récentes enquêtes des Nations Unies: des emplois décents. Un des objectifs proposés par le groupe de travail sur les Objectifs du développement durable concerne la promotion d'une croissance économique soutenue, partagée et durable, du plein emploi productif et du travail décent pour tous. Pour atteindre cet objectif, les États Membres suggèrent, entre autres, d'adopter des mesures immédiates et efficaces afin d'éradiquer le travail forcé.*
>
> S. E. Harald Braun, représentant permanent de l'Allemagne auprès des Nations Unies, lors de la conférence «*Human Exploitation- Ending Human Trafficking and Forced Labor*» organisée par l'OIT à New York, 19 février 2015

Deux nouveaux instruments ont été adoptés en 2014-2015. Le protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, adopté par la Conférence internationale du Travail en 2014, donne une nouvelle impulsion à l'action mondiale destinée à mettre un terme au travail forcé, notamment à la traite des personnes et aux pratiques assimilées à l'esclavage, et conforte la position de l'OIT en tant qu'intervenant majeur dans les efforts déployés



© Cliff/M.Crozet, Jordanie

Sous les projecteurs: les progrès dans l'égalité des sexes au travail restent insuffisants

> *« Les femmes qui travaillent sont-elles en meilleure posture aujourd'hui qu'il y a vingt ans? La réponse est un oui nuancé. Ces progrès ont-ils répondu à nos attentes? La réponse est résolument non. Nous devons faire preuve d'innovation, recentrer le débat et redonner la priorité au respect des droits des femmes au travail, à la promotion de l'égalité des sexes et à l'autonomisation économique des femmes.*
>
> Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

Vingt ans après l'adoption par le plus vaste rassemblement de femmes au monde d'un programme ambitieux – la Déclaration et le Programme d'action de Beijing – pour promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les femmes sont dans une situation à peine meilleure au regard de l'égalité au travail. En termes de politique, de législation et de ratification des normes internationales du travail, une réelle avancée a été enregistrée. Ainsi, en 1995, 126 États Membres de l'OIT avaient ratifié la convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951 et 122 avaient ratifié la convention (n° 111) sur la discrimination (emploi et profession), 1958. Les chiffres atteignent aujourd'hui 171 et 172 respectivement.

Pourtant, les femmes sont toujours confrontées à de fréquentes discriminations et inégalités au travail. Dans la plupart des régions du monde, les femmes occupent souvent des emplois dévalorisés et mal rémunérés; elles ont difficilement accès à l'éducation, à la formation et au recrutement; elles ont un pouvoir limité en matière de négociation et de prise de décision; elles endossent la responsabilité de l'essentiel des tâches ménagères non rémunérées. Un retard salarial persiste pour toutes les femmes, qu'elles aient ou non des enfants.

À l'échelle mondiale, l'écart des taux de participation au marché du travail des hommes et des femmes n'a reculé que marginalement depuis 1995. Actuellement, environ 50 pour cent des femmes travaillent, contre 77 pour cent des hommes. En 1995, ces chiffres étaient respectivement de 52 et 80 pour cent. On estime que réduire cet écart des taux d'activité entre hommes et femmes de 25 pour cent dans les pays du G20 d'ici à 2025 permettrait de faire entrer 100 millions de femmes supplémentaires sur le marché du travail.

L'OIT a élaboré l'initiative du centenaire sur les femmes au travail afin de donner une impulsion plus forte à la relève de ce défi et d'œuvrer au plan de transformation visant à faire de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes une réalité, que les Objectifs du développement durable appellent de leurs vœux par le biais d'interventions politiques spécifiques, ciblées et courageuses.

pour éliminer toutes les formes modernes d'esclavage, dont 21 millions de personnes sont victimes à travers le monde. Il entrera en vigueur courant 2016.

La recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, 2015, constitue la première norme internationale du travail destinée spécifiquement à traiter le problème de l'économie informelle. Plus de la moitié des personnes pourvues d'un emploi se trouvent dans l'économie informelle – souvent de manière non volontaire – et ne jouissent d'aucun droit. Les possibilités de travail décent sont très rares, la protection sociale inadéquate et le dialogue social inexistant.

Promouvoir les entreprises, protéger les personnes: tripartisme et dialogue social

L'OIT travaille au renforcement de syndicats et d'organisations d'employeurs représentatifs, indépendants et démocratiques dans tous les pays.

Renforcer les organisations d'employeurs

En 2014-2015, l'OIT a aidé les organisations nationales d'employeurs de 73 pays de toutes les régions du monde à consolider leurs structures de gestion, à améliorer leur prestation de services aux membres existants et potentiels et à perfectionner leur engagement politique afin de garantir un environnement propice au développement des affaires et aux entreprises durables.

Sur la base d'une évaluation de l'environnement des affaires réalisée lors de la période biennale précédente, le Conseil de l'entreprise privée du **Honduras** (COHEP) a mené d'importantes réformes juridiques et statutaires à travers la consolidation et la promotion des positions politiques du secteur privé. Les procédures d'enregistrement des entreprises ont été simplifiées – y compris sur la licence collatérale et environnementale –, les coûts d'enregistrement ont été réduits, et les registres des entreprises de Tegucigalpa et San Pedro Sula ont vu le nombre d'inscriptions augmenter de respectivement 44 et 41 pour cent. Le COHEP a établi une unité sur la réforme de l'environnement des affaires, chargée du développement et de la promotion des politiques, et ouvert un nouveau site web qui diffuse l'information et suit les progrès sur ses propositions de réformes politiques.

Le tout récent Conseil des entrepreneures et entreprises féminines (WEBC) de la Fédération du commerce et des employeurs de **Fidji** (FCEF) offre ses services aux femmes d'affaires et met à leur disposition une plateforme pour faire entendre leur voix. Début 2015 – un an après l'adoption par la FCEF du premier plan stratégique pour le WEBC –, plus de 100 nouvelles membres avaient adhéré au Conseil.

La FCEF a mené des enquêtes sur le climat des affaires pour les entreprises féminines aux Fidji et présenté un document sur les défis qui se posent aux entrepreneuses dans le cadre d'une campagne visant à lever les obstacles et à promouvoir le développement de l'entrepreneuriat féminin dans le pays.

> *Quand la FCEF s'est demandé comment attirer plus de femmes dans le monde entrepreneurial, nous avons créé le WEBC lors du septième Conseil de la Fédération, avec l'aide de l'OIT. Des progrès énormes ont été accomplis ces deux dernières années, notamment l'élaboration d'un plan stratégique et l'offre de services concrets aux entrepreneures affiliées. Le Conseil s'attelle maintenant à intégrer cette question dans le paysage entrepreneurial, de sorte qu'une approche holistique voie le jour dans le pays, de la politique gouvernementale et des lois sur l'emploi aux opérations quotidiennes des entreprises.*
>
> Howard Politini, Président de la FCEF



© OIT, Fidji

La Confédération nationale des employeurs de la République de **Moldova** (CNPM) a étendu ses services aux régions en créant dix organisations territoriales et en proposant à ces dernières des formations et des conseils sur, par exemple, la gouvernance, la planification stratégique, les partenariats sociaux, l'évaluation des risques sur le lieu de travail, la fiscalité, la discipline du travail ou les litiges. Trois commissions tripartites territoriales ont également vu le jour dans les districts d'Edinet, de Balti et de Cahul pour garantir la consultation et la négociation collective (TCCCB). Enfin, six conventions collectives territoriales – un tiers des conventions collectives en vigueur – ont été conclues par le biais des organisations d'employeurs locales.

Renforcer les organisations de travailleurs

En 2014-2015, l'OIT s'est concentrée sur la protection des travailleurs par les normes internationales du travail (NIT) en capitalisant sur les résultats précédents et les enseignements du passé. Les syndicats ont participé de manière effective aux réponses politiques et aux cadres réglementaires, en particulier à travers les réformes juridiques et les campagnes de promotion des droits.

Les syndicats de **Colombie**, d'**Égypte**, de **Géorgie**, d'**Irak**, du **Kazakhstan**, du **Lesotho**, de **Mongolie**, du **Népal**, du **Territoire palestinien occupé**, de **Thaïlande** et de **Zambie** ont proposé des amendements aux projets de code national du travail afin de l'aligner sur le NIT.

Les syndicats ont agi de concert pour plaider en faveur de la ratification des conventions fondamentales et pour influer sur les processus législatifs en matière de droit du travail à l'Assemblée constitutionnelle de l'**Inde**, ainsi que sur le prochain processus de réforme du droit du travail au **Népal**. En se réunissant sur des plateformes dédiées, les syndicats ont réussi à envoyer des messages forts et cohérents aux autres partenaires sociaux à des moments cruciaux de l'élaboration des cadres juridiques. Cela a également renforcé la capacité de ces syndicats et accru leur rôle dans le dialogue social national.

Au cours de la période biennale, l'OIT a également concentré son action sur la réponse à la crise, sur l'aide à l'extension de la base d'adhésion des syndicats – en particulier en améliorant la qualité et en étendant la portée des services aux affiliés – et sur l'organisation des travailleurs précaires.

De nouveaux syndicats ont vu le jour pour les jeunes aux **Philippines**, pour les migrants au **Myanmar** et en **Thaïlande**, pour les travailleurs domestiques en **Égypte**, en **Indonésie** et au **Liban**, pour les travailleurs de l'économie informelle en **Arménie** et au **Kazakhstan**, ainsi que dans les secteurs du tourisme et du pétrole en **Oman**.

La création de réseaux et la coopération transfrontalière se sont poursuivies pour permettre aux syndicats de fournir des services plus efficaces à leurs membres, notamment en ce qui concerne les migrations. Au **Myanmar**, en **Malaisie** et en **Thaïlande**, les syndicats ont signé un protocole d'accord abordant ce phénomène.

La Confédération des syndicats arabes (CSI-AR), le Conseil des syndicats de l'ASEAN et le Conseil régional sud-asiatique des syndicats (SARTUC) ont signé un protocole d'accord en vue de promouvoir la coopération interrégionale en matière de migrations, de développer une position interrégionale des syndicats sur les initiatives en cours dans ce domaine, de protéger les intérêts des travailleurs migrants et de promouvoir les droits et principes fondamentaux au travail.

Les syndicats ont également bénéficié de conseils politiques ciblés et de mesures individualisées de développement des capacités à travers le soutien de l'OIT au travail de plaidoyer et au partage de connaissances. Des outils tels que des manuels de formation et des documents de recherche et de politique ont été mis au point pour soutenir le développement des capacités. Afin d'intégrer les nouveaux modes d'apprentissage, certains de ces outils englobent des programmes d'apprentissage à distance et des matériels audiovisuels.

Le Centre international de formation de l'OIT à Turin a été un partenaire clé dans cette action et a offert des services de développement des capacités aux syndicats sur, par exemple, l'intégration de l'égalité des sexes et sur l'autonomisation des travailleuses dans les États arabes.



Diffuser le message: améliorer les connaissances et les services d'information

Renforcer la base de connaissances de l'OIT et développer les capacités des mandants sont restés deux axes majeurs de l'action de l'Organisation tout au long de la période biennale. En 2014, l'OIT a consolidé l'accès à ses informations essentielles et services de données grâce à une interface unique, le portail de connaissance de l'OIT. Ce portail donne des informations et des données sur la législation, les normes, les politiques et les statistiques du travail. Il fournit également des informations pertinentes sur les projets et programmes, les publications et les pratiques d'excellence de l'OIT, et permet ainsi permet de collecter, d'agréger et de diffuser, pour chaque pays, des informations et des données dans des domaines de connaissance stratégique.

La transparence des opérations est essentielle à l'efficacité de la coopération pour le développement. Ces deux dernières années, l'OIT a prouvé son engagement envers la transparence en lançant le Tableau de bord de la coopération pour le développement, qui relaie les informations publiques sur tous les projets financés par des contributions volontaires au moyen d'une matrice variable reliant les donateurs concernés, le domaine d'intervention et la situation géographique. Ce tableau de bord sera étoffé en vue d'inclure des données sur la coopération pour le développement financée par le budget ordinaire.

Pour la première fois, l'OIT a publié ses données sur la coopération pour le développement au format adopté par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide, qu'elle a rejoint en 2012.

Des données ont également été transmises pour la première fois à la base de données de l'OCDE sur les opérations bénéficiant du financement de base.

L'OIT en action: des prix Nobel de la paix et des artistes en faveur des droits fondamentaux au travail

> *Je refuse d'accepter l'idée qu'ensemble, nous ne parviendrons pas à mettre fin au travail des enfants en une génération.*
>
> Kailash Satyarthi, lauréat du prix Nobel de la paix 2014, au Sommet sur le monde du travail, Conférence internationale du Travail, 11 juin 2015



© OIT

En 2014 et 2015, le prix Nobel de la paix a offert une reconnaissance mondiale à certaines des valeurs fondamentales de l'OIT, dont la lutte contre le travail des enfants et la promotion du dialogue social au niveau national.

Ardent défenseur de l'éducation pour tous et de la participation des enfants à la campagne contre le travail des enfants, Kailash Satyarthi, conjointement avec Malala Yousafzai, a reçu le prix Nobel de la paix en 2014 pour son rôle dans «le combat contre l'oppression des enfants et des jeunes et en faveur du droit de tous les enfants à l'éducation».

La collaboration de l'Organisation avec M. Satyarthi a commencé au début des années 1990 par l'intermédiaire de la Fondation «Child Workers in Asia» (les enfants qui travaillent en Asie) et de l'appui de l'OIT à l'action menée par le Bachpan Bachao Andolan (BBA) (Mouvement Sauver les enfants), l'organisation communautaire qu'il a fondée. Les villages de type nouveau adaptés aux enfants créés par le BBA ont contribué à l'adoption, par l'OIT, d'une approche intégrée et axée sur la réalité locale du travail des enfants. Cette collaboration a ensuite pris la forme d'une action de sensibilisation par le biais de la Marche mondiale contre le travail des enfants. Créée avec l'appui de l'OIT, cette action plaide pour l'adoption d'une nouvelle norme

Le Centre international de formation de l'OIT à Turin

Établi à Turin, Italie, le Centre assure des services de formation, d'apprentissage et de développement des capacités à l'usage des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs et d'autres partenaires nationaux et internationaux, en vue de promouvoir le travail décent et le développement durable.

En 2014-2015, le Centre a contribué au renforcement des compétences de 23 422 hommes et femmes – dont 16 000 représentants des gouvernements, des travailleurs et des employeurs – originaires de 197 pays et territoires. L'Afrique a fourni le contingent le plus nombreux, suivie par les Amériques et la région Asie-Pacifique. En plus du programme de cours réguliers, assurés principalement sur le campus de Turin, des formations individualisées ont été organisées sur le campus et aux niveaux régional, sous-régional et national. Le Centre de Turin et l'OIT ont lancé une nouvelle Académie sur les statistiques et l'analyse du marché du travail qui s'adresse aux statisticiens du travail, aux décideurs politiques et aux cadres dirigeants du monde entier.



© CIF-OIT/M. Montesano

pour lutter contre les pires formes de travail des enfants. Après avoir traversé 107 pays, la Marche mondiale a rejoint Genève au printemps 1999, où la Conférence internationale du Travail a adopté à l'unanimité en 1999 la convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants. Cette convention, qui a donné lieu à 180 ratifications, est rapidement devenue la convention de l'OIT la plus ratifiée.

> *Le prix Nobel de la paix est un hommage au courage, à la persévérance et aux principes de l'UGTT, de l'UTICA et de leurs partenaires. Je salue leur engagement en faveur des droits de l'homme et de la démocratie. L'OIT est fière d'être associée à ces organisations et à leurs activités.*
>
> Guy Ryder, Directeur général de l'OIT

En 2015, le prix Nobel de la paix a été décerné au Quartet du dialogue national tunisien – qui rassemble l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA), la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH) et l'Ordre des avocats de Tunisie (ONAT) –, qui a facilité la tenue de négociations pacifiques et la conclusion d'un accord sur la nouvelle Constitution, adoptée en 2014.

C'était la conséquence naturelle du soutien préalablement apporté par l'OIT à l'UGTT et à l'UTICA pour arriver à un contrat social en 2012, grâce notamment à un projet de l'OIT sur le dialogue social financé par la Norvège. Le contrat social ainsi établi a été signé le 14 janvier 2013 et a constitué une étape importante de l'évolution politique en Tunisie.

En 2014, avec l'appui de l'OIT, le ministère tunisien des Affaires sociales a formulé un projet de loi définissant les principales fonctions du Conseil national du travail.

ArtWorks, le programme d'engagement artistique de l'OIT, a continué à réunir l'Organisation et des artistes engagés à promouvoir les droits fondamentaux dans le monde du travail.

À la suite de l'adoption en 2014 du protocole sur le travail forcé, l'OIT a lancé la campagne 50forFreedom, dont le but est de convaincre au moins 50 pays de ratifier le Protocole sur le travail forcé d'ici à 2018. Pour mobiliser l'opinion publique, le programme d'engagement artistique fait appel à des personnalités de renommée mondiale pour qu'elles soutiennent la campagne. C'est ainsi que l'acteur brésilien Wagner Moura est devenu le premier ambassadeur régional de bonne volonté de l'OIT.

Dans le cadre de la campagne 50forFreedom, une série de vidéos «Voice of the Voiceless» a été imaginée, qui raconte la véritable histoire de personnes prises au piège du travail forcé. Plusieurs artistes bien connus ont prêté leur voix à ces histoires, dont Wagner Moura et ses collègues acteurs Robin Wright et David Oyelowo. Les vidéos ont été profusément partagées sur les réseaux sociaux et ont contribué à faire mieux connaître le fléau de l'esclavage moderne.

Des vidéos similaires ont également été tournées sur d'autres sujets liés au monde du travail, notamment le VIH et le sida. Ici, l'actrice Sharon Stone raconte l'histoire d'une femme qui a perdu son emploi après un test VIH positif. Plus largement, l'engagement de ces célébrités a eu un effet boule de neige et débouché sur une demande d'une implication accrue des artistes, en particulier pour les journées internationales spécifiques. Par exemple, RJ Mitte, connu pour son rôle dans la série télévisée Breaking Bad, a enregistré un message vidéo pour l'OIT à l'occasion de la Journée internationale des personnes handicapées.

En juin 2015, l'artiste et musicien aux multiples récompenses Pharrell Williams a délivré un message vidéo au Sommet sur le monde du travail, organisé pendant la Conférence internationale du Travail, sur le changement climatique et le monde du travail. Cette vidéo a fait la une du site web du Guardian, du Huffington Post et d'autres médias de premier plan.

> *Rendre les économies vertes pourrait créer des millions d'emplois décents à travers le monde.*
>
> Pharrell Williams, artiste et musicien primé



Pharrell Williams est un partisan de longue date de l'OIT. En juin 2014, associé au producteur, compositeur et guitariste Mike Einziger et au compositeur Hans Zimmer, il a enregistré une chanson originale pour la campagne Carton rouge au travail des enfants! Cette chanson, intitulée *Till Everyone Can See*, a été vue plus de 400 000 fois. Elle a chatouillé l'imagination des activistes dans de nombreux pays, et sa version en langue thaïe interprétée par le groupe rock Body Slam a été vue plus de 6,7 millions de fois sur YouTube. Une version en népali est en cours de réalisation.

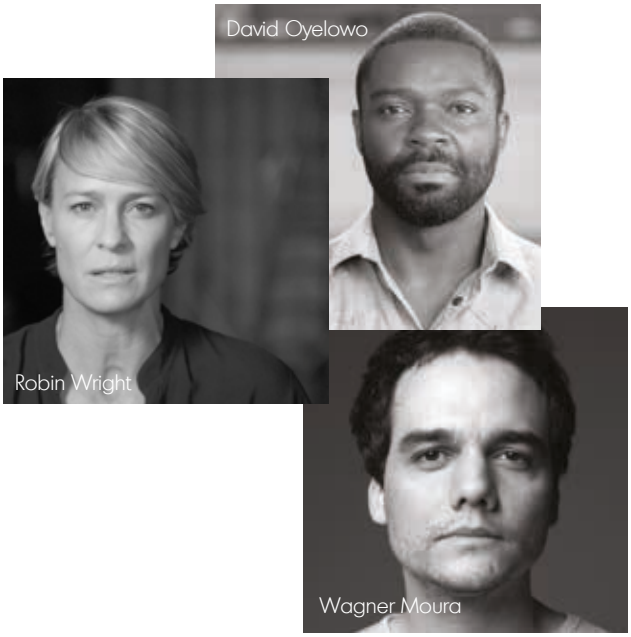

Résultats nationaux par objectif stratégique en 2014-2015

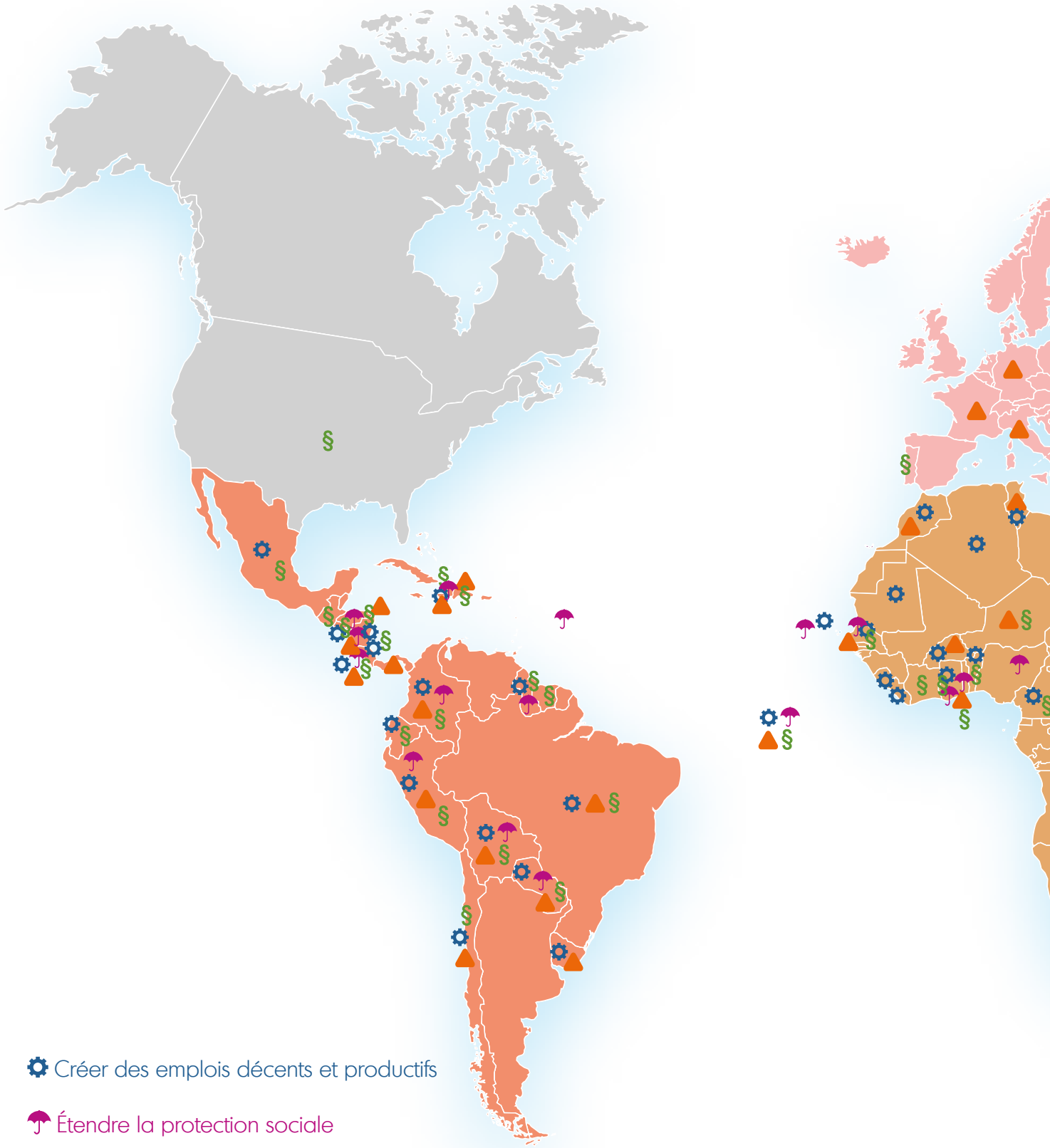

⚙ Créer des emplois décents et productifs

☂ Étendre la protection sociale

▲ Promouvoir le dialogue social

§ Garantir les droits au travail

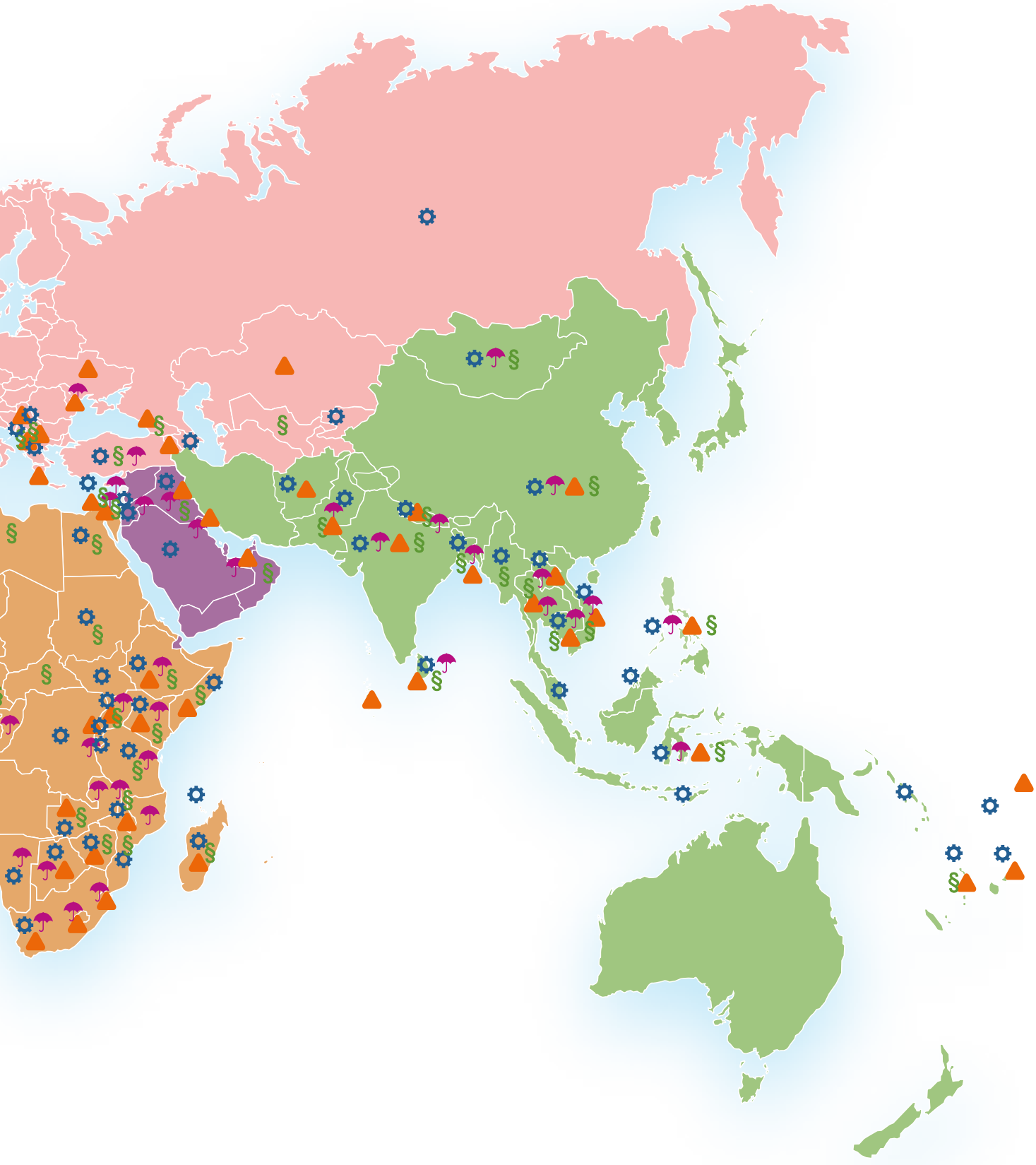


ARISE
ACHIEVING
REDUCTION OF
CHILD LABOR
IN SUPPORT OF
EDUCATION
World Day Against
CHILD LABOUR
12 JUNE

L'action de l'OIT dans les régions

AFRIQUE



Projets: **180**

Pays couverts: **43**

Nouvelles ratifications des normes internationales du travail: **24**

Programmes par pays pour la promotion du travail décent en cours: **38**

© OIT/M. Crozet, Zambie

L'Afrique est une des régions du monde dont la croissance est la plus rapide. Malgré sa grande diversité, elle a connu un taux de croissance moyen de 5 pour cent par an depuis la fin des années 1990. L'Afrique subsaharienne possède le taux d'activité le plus élevé de toutes les régions, estimé à 70,9 pour cent – contre une moyenne mondiale de 63,5 pour cent en 2014. En Afrique du Nord, si la tendance du chômage semble être à la baisse, la dépression du marché de l'emploi demeure omniprésente, en particulier chez les femmes et les jeunes. En dépit de la croissance économique observée dans de nombreux pays, le chômage, le sous-emploi et l'informalité, notamment parmi les jeunes femmes et hommes, sont demeurés des obstacles majeurs au travail décent pour la région Afrique en 2014-2015.

D'autres priorités pour l'action de l'OIT au cours de l'exercice biennal ont consisté à améliorer la protection des conditions de travail pour le nombre croissant de femmes et d'hommes qui migrent à la recherche de perspectives de travail décent, que ce soit sur le continent ou à l'extérieur, et pour ceux qui sont exclus de la protection sociale. L'action de l'OIT s'est également axée sur l'appui apporté à certains pays dans leur passage de la fragilité à la résilience.

RÉUNION RÉGIONALE

Les gouvernements, les travailleurs et les employeurs de 45 pays africains ont adopté la «Déclaration d'Addis-Abeba» lors de la 13e Réunion régionale africaine de l'OIT, qui s'est tenue en Éthiopie en novembre et décembre 2015. La Déclaration souligne l'importance du plein emploi productif et du travail décent pour un développement inclusif et durable, dans la création de possibilités et de responsabilités nouvelles et élargies pour les mandants et l'Organisation tout entière en matière d'élaboration de politiques aux niveaux national, régional et mondial.

Des emplois plus nombreux et meilleurs

« L'Afrique a dit très clairement que les gouvernements, les employeurs et les travailleurs sont prêts à relever le défi de tracer la voie d'un développement qui soit durable, parce qu'il sera fondé sur l'importance capitale des possibilités de travail décent pour les familles, les communautés et les nations.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, à la 13e Réunion régionale africaine, 3 décembre 2015



© World Bank/I. Ernst, Ghana

En Afrique, on constate une prise de conscience croissante des avantages d'un changement de politique donnant à l'emploi et au travail décent un rôle déterminant dans la vision du futur de la région. L'Union africaine et les commissions et communautés économiques de la région ont contribué à promouvoir la reconnaissance du rôle central du travail. Alors que la quasi-totalité des pays ont inclus le travail décent parmi les objectifs majeurs de leurs cadres de développement nationaux, l'Afrique devient une source de politiques novatrices, avec un programme de transformations en vue d'un développement durable.

Au **Botswana**, en **Égypte**, au **Ghana**, au **Mozambique**, au **Rwanda** et au **Soudan**, l'appui de l'OIT a conduit à intégrer des objectifs relatifs à l'emploi dans les stratégies de développement. Au **Rwanda**, la Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté II inclut désormais parmi ses cibles la création de 200 000 emplois non agricoles par an. Au **Sénégal**, le «Plan Sénégal émergent» 2014 a fixé un objectif de création annuelle de 100 000 à 150 000 emplois décents.

L'OIT a également contribué à fixer des objectifs en matière d'emploi au niveau du district et a mené des études sur les politiques macroéconomiques. Au **Mozambique**, la création d'emplois est une des priorités stratégiques du plan national quinquennal adopté par le nouveau gouvernement en 2015 après que l'OIT eut attiré l'attention sur l'agenda de l'emploi.

En 2014-2015, l'appui apporté par l'OIT à la conception et à la mise en œuvre de politiques de l'emploi a contribué de manière décisive à ce que les partenaires sociaux jouent un rôle essentiel dans l'élaboration des politiques et les débats d'orientation dans la région. Au **Maroc**, la formulation de la Politique nationale de l'emploi (PNE) a été une occasion d'améliorer le dialogue social dans le pays. L'OIT a fait office de conseiller pour la formulation de la Stratégie nationale pour l'emploi, qui souligne l'importance de la macroéconomie pour la croissance de l'emploi. L'établissement d'un comité de mise en œuvre interministériel indique aussi que l'objectif du Maroc, qui est de créer 200 000 emplois par an, ne

Sous les projecteurs: comment la Zambie a choisi l'écologie pour sortir de la pauvreté


© OIT/M. Crozet, Zambie

La Zambie figure parmi les dix économies d'Afrique ayant la plus forte croissance. Toutefois, cette évolution n'a pas eu beaucoup d'effets positifs pour la majorité des Zambiens, qui vivent toujours en dessous du seuil de pauvreté, souvent contraints de survivre avec moins de 1,25 dollar par jour. En outre, les industries de croissance comme les mines et le bâtiment ont beaucoup nui à l'environnement (par la dégradation des terres, la consommation d'énergie et la pollution).

Confronté au chômage – en particulier celui des femmes et des jeunes –, à de hauts niveaux d'inégalité et de pauvreté, ainsi qu'à la pénurie de logements et à un certain nombre de difficultés environnementales, le Gouvernement de Zambie a lancé un Programme Emplois verts qui favorise les technologies vertes dans le secteur de la construction. Ce programme – un partenariat de quatre ans entre le gouvernement et une équipe des Nations Unies menée par l'OIT – favorise le développement d'entreprises durables en stimulant la compétitivité et le développement des activités grâce aux technologies vertes. Il travaille avec les micro-, petites et moyennes entreprises (MPME) locales et noue des partenariats avec des sociétés multinationales qui investissent en Zambie. À ce jour, plus de 2 500 emplois ont été créés et d'ici à 2017, le programme va offrir au moins 5 000 emplois verts décents – en particulier pour les jeunes –, augmenter la qualité d'au moins 2 000 emplois verts dans les MPME et améliorer les revenus et les moyens de subsistance d'au moins 8 000 ménages.

Mutinta Sichali, l'architecte qui a remporté un concours pour la conception de maisons écologiques accessibles qui serviront de modèle pour le Programme Emplois verts, a déclaré: «Nous faisons un grand bond en avant par rapport à la construction conventionnelle, vers quelque chose de totalement nouveau et qui se répand très rapidement.»

pourra être atteint que si tous les ministères, y compris ceux qui sont responsables de la macroéconomie, y travaillent en commun.

Au **Ghana**, l'appui apporté par l'OIT a conduit à l'adoption de la toute première Politique nationale de l'emploi, qui reflète les contributions des partenaires sociaux sur les politiques macroéconomiques favorables à l'emploi et sur d'autres questions. Les apports techniques concernant ces politiques ont également informé l'Agenda de la croissance partagée et du développement II (2014-2017).

Le **Liberia** a écrit une page d'histoire en adoptant, le 25 juin 2015, une nouvelle Loi sur le travail décent – la seule législation au monde qui fasse directement référence, dans son intitulé, à l'Agenda du travail décent de l'OIT.

> *L'engagement du Liberia en faveur de cet agenda va bien au-delà de l'intitulé de la nouvelle loi. Il signifie, entre autres, un environnement qui aide à créer des emplois de qualité et permet à tous les travailleurs d'exercer leurs droits au travail (…) L'OIT salue l'engagement du Liberia en faveur de l'Agenda du travail décent et se tient prête à aider à la réalisation de la vision ambitieuse de la nouvelle loi pour l'avenir.*
>
> Aeneas Chapinga Chuma, Sous-Directeur général de l'OIT et Directeur régional pour l'Afrique

Au cours de l'exercice biennal, les **Comores** et la **Guinée** ont également bénéficié de l'appui de l'OIT pour l'adoption d'une nouvelle législation du travail dans un large éventail de domaines, tels que le travail des enfants, la traite des êtres humains, les syndicats, le travail domestique, les agences de travail temporaire et la sécurité et santé au travail.

Le **Burkina Faso**, le **Burundi**, la **Côte d'Ivoire**, **Madagascar**, le **Maroc**, le **Rwanda**, le **Soudan** et la **Tunisie** ont tous établi ou renforcé leur cadre de dialogue social tripartite national avec l'appui de l'OIT, afin d'affronter plus efficacement les défis du marché du travail et de promouvoir des réformes et une redressement durables sur une base consensuelle.

Au **Kenya**, des plans d'action tripartites ont été élaborés dans les secteurs de la construction, de l'éducation et du tourisme, ce qui a conduit à la mise en œuvre d'initiatives nouvelles et à l'établissement de comités sectoriels. Un plan d'action tripartite a également été préparé pour la promotion d'un tourisme durable en **Égypte**.

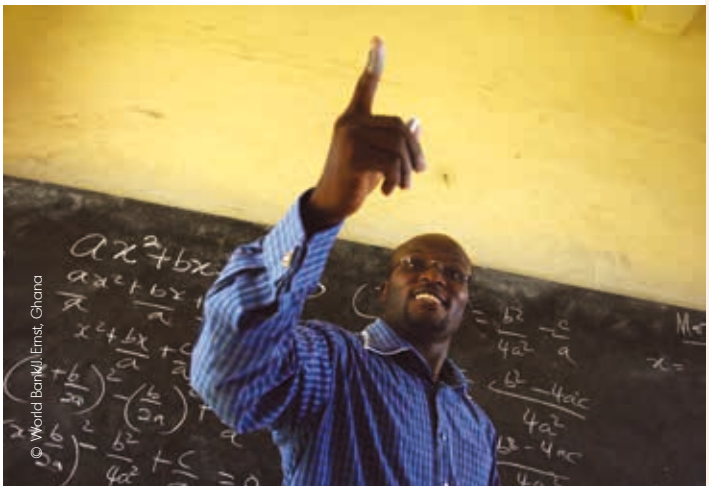
© World Bank/J. Ernst, Ghana

Notre impact, leur histoire: Aya

Depuis 2011, le projet de l'OIT «Des emplois décents pour les jeunes d'Égypte» appuie la création de micro- et petites entreprises et apporte des compétences pour l'emploi à de jeunes femmes et hommes. Jusqu'ici, le projet a donné lieu à quelques réalisations remarquables:

- Des possibilités d'emploi ont été créées pour 3 000 personnes dans les gouvernorats ciblés de la mer Rouge, de Minya et de Port-Saïd.
- Un développement des capacités et une assistance technique ont été apportés à quelque 32 000 personnes, parmi lesquelles 21 700 étudiants, 459 femmes travaillant dans le secteur de l'artisanat, 2 031 entrepreneurs et 775 jeunes.

Sur la base de cette réussite, le projet a récemment été prolongé jusqu'en 2018 et élargi aux villes de Louxor et Assouan en vue d'atteindre jusqu'à 25 000 autres jeunes.

Le projet a également assuré la formation de 460 femmes des gouvernorats de Minya, de Port-Saïd et de la mer Rouge en utilisant l'outil de formation «GET Ahead for Women in Enterprise» après son adaptation.



Peu de temps après avoir reçu une formation avec "GET Ahead: Gender and Entrepreneurship Together", j'ai lancé ma propre entreprise à domicile en vendant des accessoires et des pyjamas pour femme artisanaux. Je suis ravi de pouvoir dire que mon affaire est prospère, et que je gagne maintenant assez d'argent pour aider ma famille à vivre plus confortablement.

Aya Khalil, 19 ans




© OITM. Crozet, Malawi

Des emplois et des compétences pour les jeunes femmes et hommes

Le problème de l'emploi des jeunes est de ceux auxquels font face de nombreux pays – en particulier dans le monde en développement, et notamment en Afrique. En Tunisie, notre manière de l'aborder est d'affirmer que le problème est celui du chômage (…) Nous croyons que la meilleure façon de faire face au problème est d'établir un dialogue social responsable entre les différents secteurs de la société. Ce n'est pas seulement l'affaire du gouvernement, car les employeurs et les travailleurs doivent être activement impliqués.

M. Ahmed Ammar Younbai, ministre des Affaires sociales de Tunisie, au Sommet sur le monde du travail organisé lors de la 103e session de la Conférence internationale du Travail, 9 juin 2014


© OITM. Crozet, Tunisie

Alors que 10 à 12 millions de jeunes Africains sont chaque année en quête d'un emploi, l'OIT a appuyé l'élaboration d'un modèle d'intervention pour l'emploi des jeunes dans la région. Elle a également assuré le développement des capacités de mandants et d'institutions régionales.

Le **Nigeria** a placé la création d'emplois, en particulier pour les jeunes femmes et hommes, au cœur de l'administration de son gouvernement, en s'engageant à créer 3 millions d'emplois chaque année.

Au **Malawi**, le programme «Work 4 Youth» (W4Y) de l'OIT et la Fondation MasterCard s'est associé au projet «Skills for Trade and Economic Diversification» (STED), donnant naissance à un modèle d'apprentissage visant à combler le fossé entre la formation théorique – telle qu'elle est dispensée par le système national – et les compétences pratiques nécessaires sur le marché du travail actuel. Ce partenariat vise spécifiquement les femmes et les hommes engagés dans l'agriculture et l'horticulture (il produira un programme de formation visant à renforcer les compétences en production de légumes), avec l'objectif d'utiliser la même approche dans d'autres secteurs.

Sous les projecteurs: une signature visant à mettre fin à l'esclavage moderne

Le 5 juin 2014, le Niger est devenu le premier pays à ratifier le Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, donnant un nouvel élan à la lutte mondiale contre le travail forcé, y compris la traite des personnes et les pratiques assimilables à l'esclavage.

L'OIT estime que 21 millions de personnes dans le monde sont victimes de travail forcé, générant approximativement 150 milliards de dollars de profits illicites par an. Les victimes sont exploitées dans l'agriculture, la pêche, le travail domestique, la construction, l'industrie, les mines et d'autres activités économiques. Les femmes et les jeunes filles en particulier sont sujettes à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales. «Cette signature s'inscrit dans le cadre logique de notre action pour lutter contre ce fléau qui gangrène notre société», a déclaré le ministre nigérien de l'Emploi, Salissou Ada.


© OIT/M. Crozet, Niger

Devenu indépendant en 1960, le Niger a ratifié la convention sur le travail forcé en 1961. En 2002, il a adopté une loi pour prohiber l'esclavage avec des dispositions prévoyant de lourdes peines pour toute personne convaincue de détenir des esclaves. Cependant, une enquête conduite en 2008 par l'Institut national de statistique du Niger et l'OIT avait constaté que plus de 59 000 adultes et enfants – sur une population totale de 13 millions – étaient victimes de travail forcé, principalement du fait des vestiges de l'esclavage et de pratiques discriminatoires profondément ancrées.

L'emploi rural pour un travail décent

Le programme de Formation pour le renforcement de l'autonomie économique des populations rurales (TREE) de l'OIT a été mis en œuvre au **Bénin**, au **Burkina Faso** et au **Zimbabwe**, et plus de 5 000 jeunes femmes et hommes en ont bénéficié dans les zones rurales en 2014-2015.

Le programme Yapasa («Des entreprises rurales de jeunes pour la sécurité alimentaire»), lancé en **Zambie** en 2014, vise à créer jusqu'à 3 000 emplois décents pour les jeunes des zones rurales et à améliorer les performances de 5 000 entreprises appartenant à des jeunes ou gérées par eux d'ici à août 2017.

La période biennale 2014-2015 a également connu des avancées dans la compréhension et la promotion de la liberté syndicale et de la négociation collective dans le secteur rural et dans la chaîne de valeur de l'agroalimentaire: les recherches menées en **République Unie de Tanzanie** ont aidé à déterminer les tendances et les caractéristiques essentielles du secteur, et elles ont conduit à l'élaboration d'un modèle d'intervention qui oriente les efforts des mandants vers les plantations. Le **Ghana** a établi un plan d'action tripartite pour la promotion du travail décent qui comporte une composante de droits à la liberté syndicale et à la négociation collective sur les plantations. Au **Maroc**, un cadre flexible pour les conventions collectives concernant les travailleurs ruraux au niveau régional a été élaboré et est utilisé dans la négociation des conventions collectives.

Au **Zimbabwe**, la capacité des communautés rurales d'accéder aux services de développement des entreprises dans l'horticulture et la production de viande a été renforcée, en même temps qu'un appui était apporté à l'application des normes de sécurité et santé au travail.

En **Tunisie**, avec l'assistance de l'OIT, la première convention collective nationale, concernant plus de 500 000 travailleurs agricoles et fondée sur un travail interdisciplinaire mené dans différents secteurs techniques sur plusieurs exercices biennaux, a été signée en octobre 2015.

Protéger les femmes et les hommes contre les formes de travail inacceptables

Sont considérées comme inacceptables les formes de travail exécutées dans des conditions qui sont la négation des principes et droits fondamentaux au travail, qui mettent en danger la vie, la santé, la liberté, la dignité humaine et la sécurité des travailleurs, ou qui maintiennent les ménages dans des situations de pauvreté.



©UNDP Le Cap-Vert

Établir des socles de protection sociale

> *Nous disposons des ressources. Nous disposons de la technologie. Nous avons seulement besoin de trouver les moyens de nous mobiliser progressivement pour mettre en place des systèmes dans lesquels personne n'aura à se demander comment faire face à la maladie ou se nourrir tous les jours. Notre époque appelle un changement. C'est seulement ensemble que nous pouvons changer les choses. Certains pays ont accepté d'établir une protection sociale pour tous, mais beaucoup estiment qu'ils ne peuvent pas se le permettre (...) En réalité, nous ne pouvons pas nous permettre de nous en dispenser.*
>
> Mgr Desmond Tutu, lauréat du prix Nobel de la paix, décembre 2014

La priorité accordée par les chefs d'État à la protection sociale en vue d'une croissance inclusive lors du 25e sommet de l'Union africaine (UA), qui s'est tenu en juin 2015, souligne l'importance de la protection sociale sur le continent. Par ailleurs, la recommandation (n° 202) de l'OIT sur les socles de protection sociale, 2012 est devenue un élément central des débats de politique générale et de l'action dans ce domaine. Au **Mozambique**, par exemple, l'action de l'OIT a appuyé la révision de la Stratégie nationale de protection sociale de base en vue de répondre aux besoins spécifiques des personnes vivant avec le VIH.


© Better Work, Lesotho


© OIT/UNDP, Mozambique

Notre impact, leur histoire: António

La protection sociale joue un rôle important dans la réduction de la pauvreté et des inégalités, et dans la promotion d'une croissance inclusive. Avec l'appui de l'OIT, du Programme alimentaire mondial et de l'UNICEF, le gouvernement du Mozambique a consolidé le système de protection sociale par la création d'un cadre juridique et réglementaire; une augmentation rapide des ressources fiscales, qui sont passées de 0,18 pour cent du PIB en 2008 à 0,50 pour cent en 2014; et une augmentation du nombre des bénéficiaires des programmes de protection sociale de base, qui concernaient 427 000 ménages en 2014 contre 183 000 en 2008.

António, qui est âgé de 80 ans, vit dans une petite maison avec sa petite-fille de 3 ans. «Mes fils sont maintenant en Afrique du Sud. Ils ne viennent jamais me voir. Je n'ai qu'une fille. Elle s'est enfuie, et elle m'a laissé sa propre fille.» Il dit qu'il a travaillé tous les jours dans les champs, jusqu'à ce qu'il tombe malade. Il reçoit maintenant des pouvoirs publics un transfert mensuel en espèces de 250 MZN (5 USD). António est bénéficiaire du Programme de subventions sociales de base.

> *Dès que je suis payé, je mets de côté 50 MZN (1 USD) et il me reste 200 MZN (4 USD) pour survivre. Avec mes économies, j'ai commencé à réunir du matériel et j'ai pu aménager une pièce dans ma maison, que je loue. En ce moment, cette pièce est louée pour 250 MZN. C'est une autre source de revenus en complément de la subvention, dont le montant est très faible.*

Établir des partenariats pour la gouvernance de la migration de main-d'œuvre

Le Programme conjoint de gouvernance de la migration de main-d'œuvre pour l'intégration et le développement en Afrique est une nouvelle initiative audacieuse qui réunit l'OIT, la Commission de l'Union africaine, la Commission économique pour l'Afrique et l'Organisation internationale pour les migrations dans la consolidation des statistiques clés sur les migrations de main-d'œuvre, en vue d'orienter les politiques et de faciliter la mobilité des compétences.

L'action de l'OIT dans les régions

AMÉRIQUES: AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES



Projets: **116**

Pays couverts: **33**
(et 9 territoires non métropolitains)

Nouvelles ratifications des normes internationales du travail: **14**

Programmes par pays pour la promotion du travail décent en cours: ***5***



© OIT/J.I. Matos, Pérou

En 2015, après presque dix années de croissance et d'amélioration sociale soutenues, de nombreux pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont connu un ralentissement économique accompagné d'une dégradation de l'emploi et des conditions de travail. Le taux de chômage régional est passé de 6,2 pour cent en 2014 à 6,7 pour cent en 2015, ce qui veut dire que 1,7 million de travailleurs – dont plus de la moitié sont des femmes – ont rejoint les rangs des chômeurs. Il existe aussi des signes préoccupants d'une informalité croissante et d'un déclin du respect des droits au travail.

Ce scénario a influencé les activités de l'OIT en 2014-2015. L'Organisation a appuyé ses mandants en matière de formalisation du travail, en mettant notamment l'accent sur les droits des travailleurs, la protection sociale et la productivité des micro- et petites entreprises. Elle a également continué d'aborder les questions clés du développement, telles que l'emploi des jeunes et l'entrepreneuriat, les compétences nécessaires aux emplois de l'avenir et l'élimination du travail des enfants et du travail forcé.

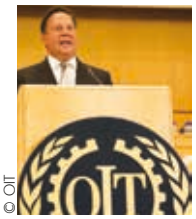
© OIT

Nous devons poursuivre notre lutte contre les inégalités, créer des emplois et garantir l'accès des plus vulnérables aux services publics essentiels, à un logement décent, à la santé et à une éducation de qualité.

Juan Carlos Varela Rodriguez, Président de la République de Panama, à la 104e session de la Conférence internationale du Travail, 11 juin 2015

RÉUNION RÉGIONALE

Les gouvernements, les travailleurs et les employeurs d'Amérique latine et des Caraïbes ont adopté la «Déclaration de Lima» en octobre 2014, lors de la 18e Réunion régionale des Amériques organisée par l'OIT, qui s'est tenue au Pérou. La Déclaration souligne les principaux défis auxquels doit faire face la région et demande à l'OIT d'apporter un soutien opportun pour traiter les questions d'inégalité, d'informalité et de droits au travail grâce à des politiques de promotion de l'inclusion économique et sociale, d'emplois productifs et d'entreprises durables.


© Better Work/Nicaragua

Formaliser l'économie informelle

L'informalité est un enjeu social très important pour cette région. Ce n'est pas une question de quantité, mais de qualité des emplois. L'économie informelle constitue un défi immense mais inévitable si nous voulons bâtir un avenir de développement durable et équitable. Le travail formel est synonyme de croissance, d'inclusion sociale et de développement durable, et c'est vrai dans tous les pays.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, lors de la 18e Réunion régionale des Amériques de l'OIT, 13 octobre 2014

Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, un des principaux défis à relever réside dans la formalisation, compte tenu du fait que la moitié de la population active de la région – environ 130 millions de personnes – travaille dans l'économie informelle, avec des revenus souvent inférieurs au salaire minimum et sans accès à la protection sociale. Dans le cadre de son Programme régional pour la promotion de la formalisation en Amérique latine et dans les Caraïbes (FORLAC), l'OIT a développé plusieurs initiatives qui ont conduit à des changements en matière de législation et de politique générale en **Argentine**, au **Brésil**, en **Colombie**, au **Mexique** et au **Pérou**. Les acteurs sociaux de toute la région ont également été actifs sur ce front. En 2015, par exemple, la Fédération des employeurs de la **Jamaïque** a adopté, avec l'appui de l'OIT, une politique sensible à la dimension de genre concernant la transition vers la formalité et offert à ses membres une aide à la formalisation de leurs entreprises.

Sous les projecteurs: assurer le respect des droits au travail dans l'économie informelle

Le projet intitulé «Promouvoir le respect des droits au travail dans l'économie informelle au Costa Rica, en El Salvador et au Honduras» (PROSEI) a débuté en 2012. Son objectif est de créer et de renforcer, à l'intention des femmes et des hommes qui travaillent dans l'économie informelle, des mécanismes qui leur facilitent la transition vers la formalité en leur donnant accès à la protection sociale et en assurant le respect de leurs droits. Avec des activités organisées dans une sélection de municipalités de ces trois pays, les gouvernements et les organisations de travailleurs et d'employeurs sont les principaux acteurs de ce projet.

Jusqu'ici, le projet a organisé dans toutes les municipalités participantes des rencontres de dialogue social au cours desquelles sont examinées des mesures de politique générale visant à promouvoir la transition vers la formalité.

En même temps, les capacités des travailleurs de l'économie informelle ont été renforcées, ainsi que leur droit de s'organiser et de se syndiquer. Plus de 200 entrepreneures ont été formées à la formalisation de leurs entreprises. L'OIT a apporté une assistance technique à l'élaboration d'une législation spécifique relative à l'extension de la protection sociale dans l'économie informelle en El Salvador et au Honduras, et elle a aidé à la simplification des procédures suivies par les municipalités participantes dans les trois pays.

Il est essentiel de renforcer les syndicats pour qu'ils puissent former et organiser les travailleurs de l'économie informelle. Jusqu'ici, grâce au renforcement des capacités de 70 dirigeants syndicaux, plus de 300 travailleurs ont reçu une formation sur la manière de s'organiser et d'aller vers la formalisation.



© OIT/M. Gozet, Haïti

Notre impact, leur histoire: Lennin


© OIT, Peru

En 2008, l'OIT a mis en place le programme «Sustaining Competitive and Responsible Enterprises» (SCORE), désormais actif dans neuf pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie et du Pacifique, et qui vise à accroître la productivité et à améliorer les conditions de travail dans les petites et moyennes entreprises grâce à la coopération sur les lieux de travail. Dans la région andine, SCORE a profité à un total de 71 890 travailleurs en Bolivie, en Colombie et au Pérou, en utilisant une méthodologie qui exploite le lien direct existant entre la productivité et les bonnes conditions de travail dans les entreprises.

En Colombie, la méthodologie SCORE a été utilisée dans 95 entreprises, au bénéfice de 63 188 travailleurs et dirigeants (dont 53 pour cent de femmes). Dans la plupart des entreprises participantes, l'application de cet outil a conduit à des améliorations substantielles des conditions de travail, notamment en matière de santé et sécurité, sur la base de la confiance et du dialogue entre dirigeants et travailleurs. Dans le Nariño, où plus des deux tiers de la population vit dans la pauvreté et où environ 400 000 familles ont été victimes du conflit armé, l'OIT s'est associée avec le Service national d'apprentissage (SENA) afin de développer SCORE pour plusieurs coopératives, aidant finalement plus de 300 familles qui travaillent essentiellement dans la production de denrées agricoles. En conséquence, toutes les coopératives ont signalé une réduction de leurs coûts de transport et de leur temps de production, ainsi qu'une augmentation des revenus de leurs membres. Compte tenu de ces excellents résultats, le SENA a décidé d'inclure SCORE dans son portefeuille de formations et d'outils, ce qui lui a assuré un impact beaucoup plus large dans toute la Colombie.

> *« Grâce à la méthodologie SCORE, nous avons pu améliorer notre manière de manipuler les produits chimiques et éviter les accidents de personnes ou environnementaux. Nous avons tous dû apporter une contribution pour parvenir à la meilleure exécution possible de ces processus.*
>
> Lennin Puche Contreras, Superviseur santé et sécurité sur les lieux de travail, ESECO Ltda, Riohacha, Colombie

Renforcer l'administration du travail et les organisations de travailleurs et d'employeurs, et promouvoir le dialogue social



En 2014-2015, un élément majeur de l'action de l'OIT dans la région a été le renforcement de l'administration du travail et des organisations de travailleurs et d'employeurs, ainsi que la promotion du dialogue social, car ces institutions sont essentielles pour une bonne gouvernance et pour la démocratie. L'OIT a mis en œuvre des programmes de renforcement des capacités sur la liberté syndicale et la négociation collective, et en particulier sur le secteur public, la réforme de la législation et l'égalité des sexes. Elle a également mis en œuvre des projets importants visant à appuyer les institutions publiques et les partenaires sociaux pour la création d'un environnement favorable dans lequel le respect des droits au travail sera encouragé, comme il le sera par le renforcement de l'inspection du travail et des institutions de médiation dans les conflits du travail de différents pays, dont le **Guatemala** et la **Colombie**.

En juin 2014, l'OIT a lancé un projet destiné à appuyer l'Inspection du travail du ministère du Travail et des Affaires sociales en **Haïti**. Un groupe de travail ministériel a été mis en place et une formation a été dispensée aux médiateurs des ministères, aux conciliateurs et aux inspecteurs du travail, en collaboration avec l'ombudsman chargé des conflits du travail et avec «Better Work Haïti».

Assurer un travail décent aux jeunes femmes et hommes

Comme dans d'autres parties du monde, les jeunes d'Amérique latine et des Caraïbes souffrent du manque de possibilités de travail décent. L'OIT a élaboré une plateforme de partage du savoir et a organisé des activités de développement des capacités axées sur l'informalité parmi les jeunes, les premiers emplois des jeunes femmes et hommes, l'entrepreneuriat des jeunes et les droits au travail.

L'OIT a renforcé le Centre interaméricain pour le développement de la connaissance dans la formation professionnelle (OIT/CINTERFOR), basé à Montevideo (Uruguay), en tant que dépositaire d'expérience technique au bénéfice d'institutions de formation, possédant la capacité de fournir des avis substantiels sur les compétences requises pour les emplois du futur et de promouvoir la coopération Sud-Sud. C'est ainsi que l'OIT/CINTERFOR a mis en œuvre des projets visant à renforcer les compétences et les aptitudes des personnes placées en détention préventive afin de faciliter leur réintégration sur le marché du travail.


© OIT/E. Espaillat, République dominicaine


© OIT, Colombie

Sous les projecteurs: combattre le travail forcé


SUNAFIL Pérou

> *Selon l'OIT, environ 21 millions de personnes sont soumises au travail forcé dans le monde, et 1,8 million d'entre elles sont victimes de ces pratiques en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous partageons la préoccupation du Pérou quant à la nécessité de disposer d'informations fiables et systématisées sur le travail forcé dans ce pays. Nous partageons également son avis sur le besoin de renforcer la coordination interinstitutions pour lutter contre le travail forcé.*
>
> Jeffrey M. Hovenier, Chargé d'affaires des États-Unis au Pérou, lors du lancement du projet à Lima, 13 mars 2014

Le projet «Renforcer et diffuser les efforts pour combattre le travail forcé au Brésil et au Pérou» a contribué à l'amélioration des politiques publiques des deux pays: au Pérou, une feuille de route a été préparée pour la mise en œuvre du Protocole intersectoriel sur le travail forcé par l'intermédiaire de l'Inspection du travail, qui assure une meilleure coordination du travail de toutes les autorités concernées pour faire face à ce phénomène. Le projet a également formé des membres du système judiciaire (dont des procureurs, des policiers et des juges) et des fonctionnaires de l'administration du travail, et il a assuré la collecte et la diffusion de connaissances sur le travail forcé et les facteurs de risque grâce à des études menées dans des secteurs clés (tels que l'abattage forestier, l'exploitation aurifère et le travail domestique illégaux), notamment par une coopération Sud-Sud avec le Brésil.

Intensifier les efforts pour mettre fin au travail des enfants et au travail forcé

> *J'estime que l'esclavage moderne est l'atteinte aux droits de la personne humaine la plus scandaleuse qui soit. C'est un sujet qui me touche profondément, parce que j'ai grandi dans le Brésil rural et que j'ai pu voir de mes propres yeux comment la pauvreté contraignait des personnes à travailler dans des conditions pénibles relevant de l'exploitation.*
>
> Wagner Moura, acteur primé et Ambassadeur de bonne volonté de l'OIT dans le combat pour mettre fin à l'esclavage moderne

L'élimination du travail des enfants et du travail forcé a continué d'être une question particulièrement préoccupante pour l'OIT en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans la région, quelque 12,5 millions d'enfants et d'adolescents sont encore astreints au travail et occupés pour la plupart à des travaux dangereux. Pour lutter contre ce fléau, l'OIT a appuyé l'élaboration de stratégies nationales telles que Crecer Felices (Grandir heureux) au **Chili**. Lors de la Réunion régionale des Amériques organisée par l'OIT en 2014, 25 pays ont lancé une initiative visant à faire disparaître le travail des enfants de la région d'ici à 2025: l'Initiative régionale pour une Amérique latine et des Caraïbes sans travail des enfants. Par ailleurs, lors d'un forum sur la coopération Sud-Sud qui s'est tenu en 2015, des pays d'Amérique latine ont conclu plus de 50 accords de partage des


© OIT/ Ripper, Brésil

données d'expérience sur des questions telles que le passage de l'école à la vie active, le travail des enfants dans l'agriculture, la décentralisation des politiques et le travail des enfants dans les chaînes de valeur. En 2015, **Cuba** est devenu le 180e État Membre de l'OIT à ratifier la convention n° 182, qui appelle à l'interdiction et à l'élimination des pires formes de travail des enfants.

Aujourd'hui, Cuba rejoint le combat mondial contre le fléau que constitue le travail des enfants sous toutes ses formes, et s'engage à protéger les enfants contre tout travail qui nuit à leur santé, leur moralité ou leur bien-être psychologique. Grâce à cette ratification de Cuba, la convention n° 182 reste la convention de l'OIT la plus ratifiée, ce qui nous rapproche un peu plus de l'objectif de ratification universelle.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, à l'occasion du dépôt par le gouvernement de Cuba de l'instrument de ratification de la convention sur les pires formes de travail des enfants, 29 septembre 2015

Pour combattre le travail forcé, l'OIT a mis en œuvre un très important projet de coopération Sud-Sud entre le **Brésil** et le **Pérou**, ainsi que de nombreuses initiatives spécifiques dans ces pays et dans d'autres.

C'est précisément à cause de la persistance d'un modèle de croissance économique et sociale hautement volatile, défavorable à l'inclusion économique et sociale, peu stimulant pour les marchés du travail et ayant un impact environnemental négatif, que le concept de croissance viable, inclusive et durable, de création d'emplois, de plein emploi productif et de travail décent pour tous est devenu pertinent et qu'il a donc maintenant pleinement émergé comme l'Objectif 8 du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

José Manuel Salazar-Xirinachs, Sous-Directeur général de l'OIT et Directeur régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, lors de la XIXe Conférence interaméricaine des ministres du Travail, Cancun, décembre 2015

Notre impact, leur histoire: Candy

Le programme concernant l'inclusion économique et le développement des producteurs de grains de la région andine dans les zones rurales d'extrême pauvreté d'Ayacucho et de Puno est le fruit d'un partenariat entre l'OIT, la FAO et l'UNESCO. Il vise à améliorer l'emploi et les revenus des agriculteurs et des producteurs de quinoa. Garantir l'égalité de genre, le respect des droits économiques et sociaux et des droits au travail est essentiel pour la réussite du programme. À Puno, par exemple, le projet a contribué à l'élaboration d'un modèle pilote de production de quinoa biologique impliquant une chaîne de petits producteurs associés avec une coopérative.

Depuis que le programme a démarré en 2015, 2 573 personnes (1 339 hommes et 1 234 femmes) en ont bénéficié, et il a certifié 42 formateurs et travailleurs sur les chaînes de valeur, les coopératives, la formation financière et d'autres thèmes, tels que la prévention de la violence familiale et la sécurité alimentaire. Le programme a formé plus de 1 200 producteurs de quinoa de Puno et d'Ayacucho et est directement associé à la réalisation de plusieurs Objectifs de développement durable.

Ce programme est une bonne initiative pour assurer une vente directe du producteur au consommateur final, pour l'exportation ou le marché national, car il nous apporte ce que nous avons toujours souhaité: un meilleur rendement économique de notre produit et des sources de revenus directs pour les producteurs, ce qui montre bien que les grandes entreprises n'ont pas le monopole de la rentabilité. C'est un programme pilote dont nous tirerons les enseignements, et nous continuerons avec la certification biologique.

Candy Condori Mamani, Présidente de la coopérative Capro Semillas



© OIT/J.L. Matos, Pérou



Projets: ***57***

Pays couverts: **11**
(plus le Territoire palestinien occupé)

Nouvelles ratifications des normes internationales du travail: **3**

Programmes par pays pour la promotion du travail décent en cours: **3**

L'action de l'OIT dans les régions

ÉTATS ARABES



© OIT/J. Kohler, Jordanie

Du fait de l'instabilité politique généralisée qui a persisté dans les États arabes en 2014-2015, l'action de l'OIT s'est focalisée sur le renforcement de la justice sociale grâce aux possibilités de travail décent par la promotion d'entreprises durables, d'une productivité plus élevée et d'une croissance équitable. La crise des réfugiés syriens a exercé une pression importante sur des infrastructures et des marchés du travail déjà éprouvés, et d'autres pays de la région ont affronté les conséquences humanitaires et économiques du conflit en cours. La baisse des cours du pétrole a provoqué un resserrement de l'espace fiscal dans un certain nombre de pays producteurs de pétrole, dont des membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG). La réponse de l'OIT à ces défis s'est focalisée sur des interventions intégrées. Les événements de partage des connaissances régionaux et interrégionaux ont été un élément essentiel de sa stratégie pour promouvoir les priorités clés dans la région et dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire.

> *Le contexte particulier du Moyen-Orient signifie qu'une grande partie de notre travail dans la région sera centrée sur les zones fragiles et conflictuelles. Notre mission consiste à restaurer et à améliorer les moyens de subsistance des communautés locales qui accueillent ces réfugiés, et ceux des réfugiés eux-mêmes, grâce à une stratégie axée sur le développement. Notre objectif ultime est de créer de la cohésion sociale dans les communautés frappées par une crise, en élaborant des politiques, en créant des moyens de subsistance et des emplois durables, ainsi qu'en luttant contre les pires formes de travail des enfants.*
>
> Ruba Jaradat, Sous-Directrice générale de l'OIT et Directrice régionale pour les États arabes, dans un entretien avec «Venture Magazine», 24 janvier 2016

Relever le défi de l'emploi des jeunes et de leurs compétences

> *La région arabe doit répondre à une crise de chômage aiguë, car l'incapacité à offrir des possibilités de travail décent est une menace sérieuse pour la stabilité de nos sociétés. Oui, il s'agit bien d'une crise mondiale, mais c'est dans vos pays qu'elle est ressentie avec le plus d'acuité, en particulier chez les jeunes.*
>
> Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, lors de l'ouverture de la 42e session de la Conférence arabe du Travail, 19 avril 2015



Les jeunes représentent un pourcentage important de la population des États arabes – et ils sont impatients de jouer un rôle actif dans la définition de leur propre avenir et de celui de leurs pays. Bien qu'un grand nombre de femmes et d'hommes de la région aient amélioré leur qualification, le défi à relever consiste à mieux harmoniser les compétences des jeunes diplômés avec les qualifications recherchées.

Étant donné les difficultés qu'éprouvent les femmes de tous âges sur le marché du travail dans la région Moyen-Orient/Afrique du Nord (MOAN), un nouveau rapport intitulé *Women in Business and Management: Gaining*

Sous les projecteurs: des compétences et des emplois nouveaux pour les pêcheurs de Gaza


© OIT Gaza

Trente jeunes chômeurs palestiniens de la Bande de Gaza, dans le territoire palestinien occupé, sont en train de renforcer leurs compétences techniques et d'améliorer leurs chances d'obtenir un emploi grâce à un dispositif d'enseignement et de formation en milieu professionnel mis en place par l'OIT en vue de soutenir le secteur de la pêche dans l'enclave palestinienne. Les stagiaires sont issus de familles actives dans le secteur de la pêche local. Ils viennent de terminer les deux premières phases du dispositif qui fait partie du programme de renforcement des capacités intitulé «Développement des compétences et renforcement de l'employabilité dans le secteur de la pêche», mis en œuvre en partenariat avec le Syndicat général des pêcheurs maritimes de Gaza. Le programme s'efforce de réduire la pauvreté et de restaurer les moyens de subsistance des pêcheurs les plus vulnérables de la Bande de Gaza; il cible les pêcheurs et les propriétaires de navires les plus affectés par le conflit de l'été 2014. L'idée est de préserver le commerce traditionnel de la pêche à Gaza, mais aussi d'offrir aux jeunes les débouchés dont ils ont tant besoin.

Les stagiaires reçoivent dans le port un enseignement pratique concernant la réparation et l'entretien des moteurs de bateau et des générateurs électriques. L'un d'entre eux, Hussam Al Absi, a affirmé que ses nouvelles compétences lui seraient très utiles au travail:

> *Je peux maintenant gagner du temps et économiser de l'argent. Si un générateur tombe en panne quand je suis en mer, je n'ai plus besoin de faire l'aller-retour avec la côte. Je peux le démonter moi-même, le réparer et l'entretenir régulièrement.*

Les 30 hommes ont maintenant entamé une autre phase du dispositif: une période de trois mois de stage rémunéré. Au cours de cette phase, les apprentis mettront en application les compétences qu'ils viennent d'acquérir en réparant, pour une vingtaine de propriétaires, des bateaux qui ont été endommagés pendant les événements de 2014. Le programme assurera aussi la formation de 100 pêcheurs de Gaza sur les mesures de sécurité et santé au travail et sur la sécurité des opérations de manutention du poisson.


© OIT/M. Crozet, Jordanie

Notre impact, leur histoire: Malala



Malala travaille en équipe et effectue des journées de 13 heures, six jours par semaine, dans l'une des nombreuses usines de confection implantées en Jordanie, dans la zone industrielle Al Hassan, dans les faubourgs poussiéreux de la ville de Ramtha, à quelque 70 kilomètres au nord d'Amman, la capitale du pays. Comme de nombreux autres travailleurs de l'industrie du vêtement, la jeune femme âgée de 25 ans, originaire de Madagascar, se rend en fin de semaine au centre pour les travailleurs de la zone industrielle Al Hassan.

Le centre est le premier du genre dans le pays au service des travailleurs du secteur de la confection. «Je viens ici tous les vendredis pour danser, me connecter sur Internet et parler avec ma famille restée au pays», explique Malala. Sur les 25 000 travailleurs que compte la zone, environ 16 000 sont employés dans des usines de textile. La grande majorité d'entre eux – environ 80 pour cent – sont des migrants provenant du sous-continent asiatique, principalement de l'Inde, du Sri Lanka et du Bangladesh. La zone est l'un des 14 parcs industriels de libre-échange que l'on désigne sous le nom de zones industrielles qualifiées (ZIQ).

Depuis qu'il a ouvert ses portes dans la zone industrielle Al Hassan à la fin de l'année dernière, le centre fait désormais partie intégrante de la vie de nombreux travailleurs migrants. À l'origine, il a été conçu par le programme «Better Work Jordanie» – une initiative menée conjointement par l'OIT et la Société financière internationale (SFI) – en vue d'améliorer les conditions de vie et de travail des dizaines de milliers de travailleurs employés dans l'industrie de la confection en Jordanie, un secteur en expansion rapide.

Le centre, qui est ouvert cinq soirs par semaine et toute la journée le vendredi – jour de repos hebdomadaire en Jordanie –, permet aux travailleurs de toutes nationalités de jouer au cricket, de pratiquer le yoga, d'avoir accès à Internet, d'assister à des expositions d'art et de se réunir pour célébrer les fêtes nationales ou religieuses. Outre la salle informatique et le gymnase, le centre, structure très simple et néanmoins très fonctionnelle, inclut aussi une cantine, des équipements sportifs extérieurs et des salles de classe où l'on peut suivre des cours d'anglais et d'informatique, ainsi que des cours de formation aux fonctions de direction pour des femmes. Il permet aussi à des milliers de travailleurs employés dans la zone industrielle d'avoir accès à une assistance juridique et de bénéficier d'un soutien syndical.

Conçu à l'origine comme un projet pilote, un plan de viabilité destiné à permettre au centre pour les travailleurs de s'autofinancer au cours des deux prochaines années a désormais été mis en place. Si ce modèle de centre se révèle fructueux, il est envisagé de le reproduire dans tout le pays.

Momentum in the Middle East and North Africa a été préparé par l'OIT à la fin de l'année 2015. Ce rapport vise à susciter dans la région des débats relatifs aux femmes et à l'entreprise et à inciter les acteurs du monde du travail à rechercher l'égalité.

Dans le **Territoire palestinien occupé**, en partenariat avec l'Université islamique de Gaza, l'action de l'OIT a appuyé l'apprentissage, actualisé et amélioré le développement des plans d'études et des compétences en gestion technique et entrepreneuriale pour les jeunes femmes et hommes, y compris les personnes handicapées. Quelque 50 éleveuses d'ovins ont été formées à la gestion de bergeries, aux compétences de base, à l'alphabétisation financière et à la connaissance du marché, ainsi qu'à la constitution de coopératives et de groupes commerciaux.



© OIT/J. Kohler, Jordanie

Promouvoir une migration équitable

Au Moyen-Orient, la proportion de migrants par rapport aux travailleurs locaux est parmi les plus élevées dans le monde, en particulier dans les États du Conseil de coopération du Golfe, et la migration en provenance de l'Asie vers ces États constitue l'un des flux de main-d'œuvre les plus dynamiques et dont la croissance est la plus rapide.

Une saine politique migratoire va bien au-delà de la lutte contre la migration irrégulière et du renforcement des contrôles aux frontières. Elle implique une identification des intérêts à long terme et des besoins du marché du travail ancrée dans les droits de l'homme fondamentaux et favorisée par des mécanismes efficaces faisant l'objet d'un large consensus social.

En 2014-2015, l'OIT a appuyé le partage de bonnes pratiques en matière de droits des travailleurs domestiques entre pays d'origine et d'accueil. Un dialogue de politique générale interrégional sur les flux de main-d'œuvre destiné aux mandants et aux experts des États arabes et d'Asie et du Pacifique conduit à une stratégie commune pour l'établissement d'un agenda équitable de la migration entre les deux régions.

L'OIT a lancé avec succès, en 2014-2015, un nouveau processus de dialogue sur la migration en organisant,



© Apex, Qatar

Notre impact, leur histoire: Jennifer

En juillet 2006, Jennifer, qui préfère garder l'anonymat pour protéger son identité, ne souhaitait pas renouveler son contrat de travail au Liban en tant que travailleuse domestique. Elle disait ne plus se sentir en sécurité au Liban. De plus, au lieu des 200 dollars des États-Unis mensuels que lui avait promis une agence de recrutement philippine, ses employeurs ne lui versaient que 150 dollars par mois. En outre, ils en conservaient une bonne partie, qu'ils étaient censés lui remettre au terme de son contrat de deux ans.

Pour bon nombre des travailleurs domestiques migrants qui vivent et travaillent au Liban et dans d'autres pays de la région, l'emploi ainsi que les conditions de travail et de vie qu'on leur avait fait miroiter dans leur pays d'origine correspondent rarement à la réalité dans le pays d'accueil. L'OIT estime à 600 000 le nombre de personnes victimes du travail forcé au Moyen-Orient. «Je voulais juste rentrer chez moi», dit Jennifer. Elle avait décidé de retourner aux Philippines dès que son contrat arriverait à échéance, c'est-à-dire au début de l'année suivante. Mais quand elle leur a annoncé qu'elle ne voulait pas renouveler son contrat, ses employeurs ont insisté pour qu'elle reste.

La majorité des travailleurs domestiques migrants au Moyen-Orient sont tenus par le système de parrainage dit «kafala», qui lie les travailleurs à leurs employeurs, limitant leur capacité de se syndiquer, de mettre un terme à leur contrat de travail ou de changer d'employeur. «Je leur ai dit que j'avais l'intention d'aller à l'ambassade des Philippines», nous a expliqué Jennifer. Malgré cela, ils ont conservé son passeport, une pratique courante au Moyen-Orient, où le «kafeel», ou parrain, confisque tous les documents d'identité du travailleur domestique migrant à son arrivée dans le pays d'accueil. «J'y suis allée quand-même, poursuit Jennifer. Je suis partie et j'ai demandé à une autre travailleuse domestique où se trouvait l'ambassade. Elle m'a expliqué comment m'y rendre, et j'ai marché très longtemps», nous dit Jennifer, contactée par téléphone dans sa ville natale de Vintar, au nord-ouest des Philippines, où elle travaille désormais comme institutrice.

Pendant deux semaines, l'ambassade s'est occupée de Jennifer, jusqu'à ce qu'elle organise son voyage de retour aux Philippines. Mais après des mois de travail pénible au Liban, elle a dû partir sans toucher les salaires que ses employeurs lui devaient encore. Si cet épisode marque la fin des épreuves endurées par Jennifer en tant que travailleuse domestique migrante au Liban, il annonce aussi le début de son parcours du combattant pour obtenir justice par l'intermédiaire du système judiciaire libanais.

Avant de quitter le Liban, Jennifer a demandé l'aide de Me Antoun Al-Hachem, avocat pro bono de Caritas. Elle espérait qu'il l'aiderait à récupérer ses arriérés de salaire. La première fois qu'un tribunal libanais a statué en faveur d'un travailleur domestique migrant, c'était en 2005.

En 2014, sept ans après avoir parlé à Jennifer à l'ambassade des Philippines à Beyrouth, Me Al-Hachem avait enfin de bonnes nouvelles à lui annoncer: Caritas avait réussi à obtenir gain de cause, et ses arriérés de salaire lui avaient enfin été versés. Ces décisions de justice sans précédent montrent que le Liban est sur la bonne voie pour faire de l'accès à la justice une réalité pour les travailleurs domestiques migrants.

au Népal, une Réunion d'experts interrégionale entre l'Asie et les États arabes et, en Indonésie, une Réunion régionale tripartite sur les difficultés des politiques et de la gestion des migrations de main-d'œuvre en Asie, afin d'examiner les moyens d'aller de l'avant en matière de gouvernance des migrations – de parvenir à un accord à haut niveau sur une feuille de route interrégionale pour une migration équitable.

Les travailleurs domestiques constituent la majorité des migrants de sexe féminin enregistrés dans les États du CCG, au Liban, en Jordanie et au Yémen, où ils gagnent moins de la moitié des salaires moyens, subissent des journées de travail longues et imprévisibles et demeurent un des groupes les moins protégés par la législation nationale du travail.

Au **Liban**, un nouveau syndicat a été créé pour représenter exclusivement les travailleurs domestiques, et l'OIT a financé une assistance téléphonique récemment lancée par le ministère du Travail du Liban, qui permet aux travailleurs domestiques migrants de signaler des cas de maltraitance ou d'abus et de bénéficier d'une aide et de conseils. Au cours des deux dernières années, un guide d'information à l'usage des travailleurs domestiques migrants – qui présente les règles et réglementations actuellement en vigueur au Liban, y compris le contrat d'embauche standard – a été diffusé en sept langues au bénéfice de 60 000 personnes.

Élargir la protection sociale

> *La protection sociale n'apporte pas seulement des avantages sociaux: elle aide aussi à obtenir des avantages économiques. Les personnes qui peuvent s'appuyer sur elle sont mieux placées pour affronter les changements que subissent nos systèmes économiques et s'y adapter. Instruites, en bonne santé et bien nourries, elles sont productives. Mais nous savons que ces liens positifs entre les politiques sociales et économiques demandent à être cultivés.*
>
> Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, dans son allocution au 2e Forum arabe sur l'emploi et le développement, Riyad, 24 février 2014


© OIT, Liban

Si tous les pays arabes dispensent certaines formes de couverture de sécurité sociale (généralement des régimes de retraite couvrant la vieillesse, les prestations aux survivants, l'invalidité et les accidents du travail), moins de 50 pour cent des femmes, des hommes et de leurs familles peuvent y accéder normalement. L'OIT a aidé plusieurs pays arabes à élargir l'éventail, le niveau et la couverture de leur protection sociale en promouvant des politiques et en apportant une assistance à ces pays pour les aider à élargir la couverture des systèmes de retraite, d'assurance chômage et de protection de la maternité.

En 2014-2015, l'OIT a aidé l'**Irak**, la **Jordanie**, le **Territoire palestinien occupé**, **Oman** et l'**Arabie saoudite** à élaborer des politiques destinées à améliorer la couverture de la sécurité sociale, et notamment celle des groupes exclus. Un séminaire organisé par l'OIT a assuré l'adoption de ces politiques au niveau régional et a conduit, par exemple, à un plan d'action pour l'établissement de la nouvelle administration de la sécurité sociale dans le **Territoire palestinien occupé** et à l'élaboration d'un



régime d'assurance chômage qui est actuellement en cours à **Oman**. Dans le **Territoire palestinien occupé**, la première loi de sécurité sociale adoptée, qui couvre les travailleurs du secteur privé et leurs familles, apportera une protection à 82 646 travailleurs en 2016, l'objectif étant d'en atteindre 336 440 d'ici à 2030. Globalement, et avec l'introduction d'un socle de protection sociale dans le Territoire palestinien occupé – qui fait partie de son programme de pays pour un travail décent –, il est prévu que quelque deux millions de Palestiniens en bénéficient.


© Apex, Oman

Réagir à la crise des réfugiés syriens

« Nous avons été pris de court, comme le monde entier, par le problème syrien, qui a provoqué le déplacement d'un très grand nombre de citoyens de ce pays. La Jordanie a été la première destination de beaucoup d'entre eux, ce qui a accentué la pression sur les infrastructures du pays et le niveau de prestation des services de base. Cette situation a conduit le gouvernement à faire des investissements


© Olivia Kohler, Jordanie

importants dans les communautés qui accueillent cet afflux massif de réfugiés, surtout dans les domaines de l'éducation, de la santé, de l'eau et de l'assainissement, de l'énergie, des transports et de la sécurité. Mais la plus forte incidence de ce processus que l'on puisse observer a peut-être été celle qui concerne le marché du travail informel.


© OIT

S.E. Abdullah Ensour, Premier ministre du Royaume hachémite de Jordanie, à la 103e session de la Conférence internationale du Travail, 9 juin 2014

Plus de 4,8 millions de femmes et d'hommes ont fui la Syrie avec leurs familles cinq ans après le conflit que connaît le pays, ce qui fait de la crise des réfugiés l'une des situations d'urgence humanitaires les plus vastes, les plus prolongées et les plus complexes des temps modernes. La Jordanie, avec sa population de 6,4 millions d'habitants, compte une population de réfugiés syriens en expansion de plus de 651 000 personnes. Au Liban, les réfugiés représentent maintenant une personne sur quatre; et l'Irak accueille près de 250 000 réfugiés. À ces chiffres peuvent s'ajouter des centaines de milliers de réfugiés non enregistrés.

L'OIT cible les communautés d'accueil et les réfugiés afin de maintenir et de renforcer la stabilité sociale et économique des pays limitrophes concernés. En **Jordanie** et au **Liban**, elle a appuyé des interventions fondées sur le développement et axées sur l'emploi pour les réfugiés et les communautés d'accueil. L'OIT s'est engagée activement dans la conception et la mise en œuvre du Plan régional des Nations Unies pour les réfugiés et la résilience (3RP) 2015-16 et dans les plans d'action nationaux de la Jordanie et du Liban, qui abordent aussi l'aspect humanitaire que celui du développement de manière intégrée. La contribution de l'OIT s'est notamment focalisée sur la création d'emplois et les moyens de subsistance, et sur l'élimination des pires formes de travail des enfants.

Un dialogue interrégional consacré à l'impact de la crise des réfugiés syriens sur le marché du travail dans les communautés d'accueil, organisé par l'OIT en 2015, a renforcé la coordination tripartite entre l'**Égypte**, l'**Irak**, la **Jordanie**, le **Liban** et la **Turquie** en vue d'améliorer les analyses et les réponses efficaces à la crise aux niveaux national et régional.

Sous les projecteurs: utiliser l'irrigation pour alléger la tension de la crise des réfugiés

En Jordanie, l'un des pays les plus pauvres en eau de toute la planète, il peut être difficile de maintenir une irrigation suffisante des cultures. C'est sans doute un défi pour Younes Shdeifat, un agriculteur du gouvernorat défavorisé et dépendant de l'agriculture de Mafraq, dans le nord du pays.


© OIT/K. Al Jermi, Jordanie

Cependant, grâce à une initiative de développement à haute intensité de main-d'œuvre de l'OIT qui l'a aidé à construire un système simple mais efficace de captage des eaux de pluie, il devrait bientôt être capable de faire pousser des amandiers sur une parcelle de taille modeste, laissée en jachère pendant des années en raison de la rareté de l'eau dans la région, classée comme aride ou semi-aride. Younes dit qu'il n'aurait jamais pu commencer à cultiver cette terre sans le soutien du projet de l'OIT, qui s'efforce d'améliorer les infrastructures locales, en particulier pour les agriculteurs les plus faibles et les plus vulnérables.

«J'essayais de trouver quelqu'un pour m'aider à améliorer l'infrastructure de ma ferme depuis très longtemps, a-t-il déclaré. Je ne peux pas planter d'arbres sans source d'eau. Au lieu de gaspiller l'eau de pluie chaque année, je veux l'utiliser pour la ferme. Le meilleur moyen pour le faire est d'utiliser les techniques traditionnelles de collecte de l'eau comme les récupérateurs d'eau.»

Dans le cadre de cette initiative, qui est mise en œuvre avec le ministère de l'Agriculture et plusieurs partenaires locaux, Younes a aussi aménagé des terrasses autour de sa ferme pour limiter l'érosion du sol. Mais il n'est pas le seul à bénéficier de ce projet. La communauté locale accueille un grand nombre de réfugiés fuyant la crise dans la Syrie voisine, ce qui pèse sur le marché du travail et les services publics locaux. Des travailleurs ont été recrutés sur place pour construire le récupérateur d'eau et les terrasses, ce qui a permis de créer des emplois et donc de contribuer à alléger la pression que provoque la crise des réfugiés sur la communauté d'accueil locale. Ces efforts relèvent d'une vaste réponse de l'OIT à la crise des réfugiés syriens dans le nord de la Jordanie, là où leur présence est le plus importante.



© OIT/K. Al Jemi, Jordanie

L'OIT espère élargir ces projets pilotes pour atteindre d'autres secteurs qui ont été durement touchés par l'afflux de réfugiés.



© OIT/N. Bseiso, Jordanie

L'action de l'OIT dans les régions

ASIE ET PACIFIQUE

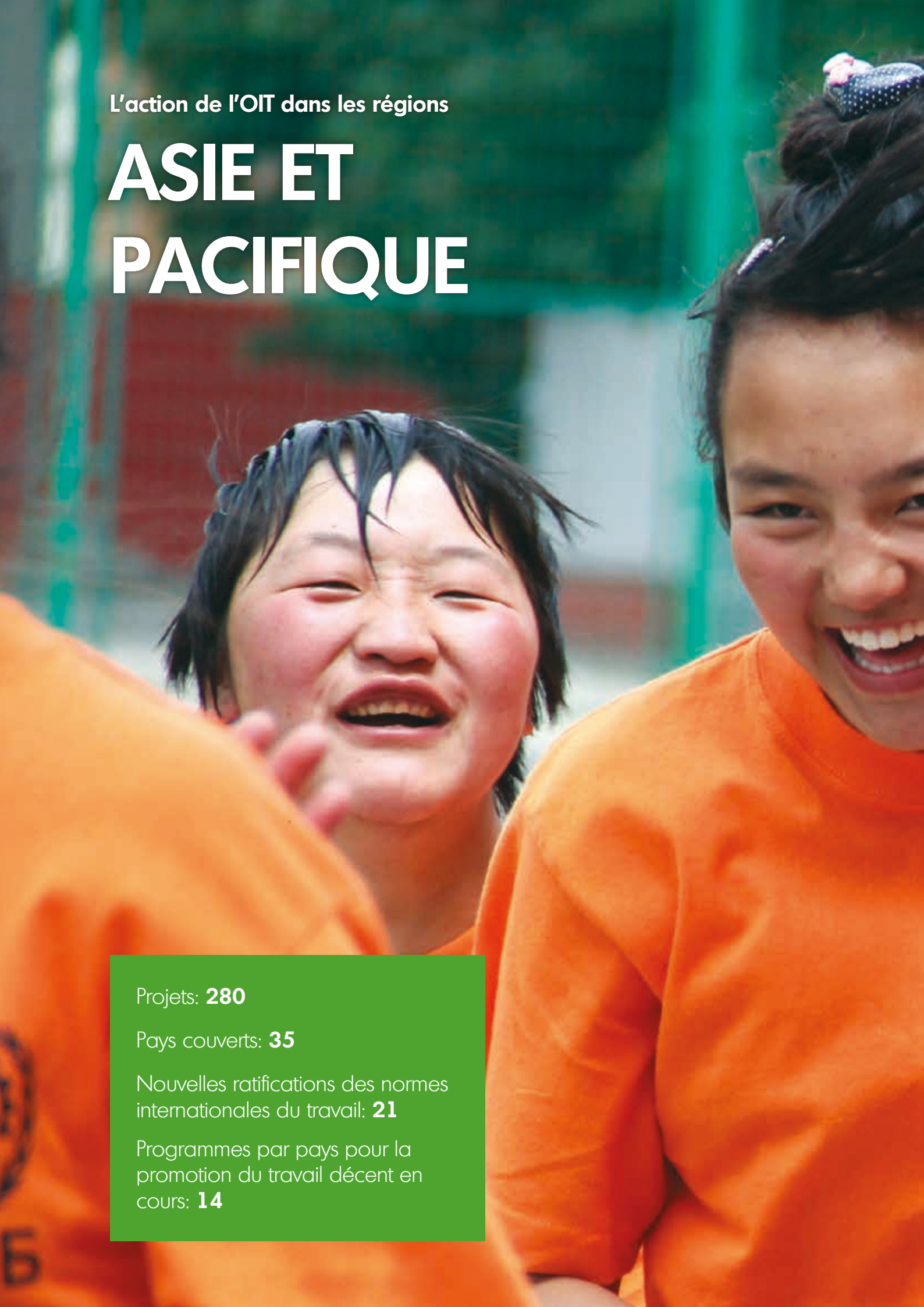

Projets: **280**

Pays couverts: **35**

Nouvelles ratifications des normes internationales du travail: **21**

Programmes par pays pour la promotion du travail décent en cours: **14**



© OIT/ Y. Nyamdavaa, Mongolie

La région Asie et Pacifique, qui représente à l'échelle mondiale plus de la moitié de la population, un tiers du PIB et des taux de croissance économique parmi les plus élevés, fait face au défi que constitue le fait de créer suffisamment d'emplois avec une croissance rapide et ce, de manière écologiquement durable. Dans l'ensemble, malgré la création de 21 millions de postes en 2015, de nombreux emplois restent informels et précaires.

L'étendue des problèmes liés au monde du travail qui émergent dans cette région marquée par la diversité est immense. Dans cette région qui se distingue par des niveaux d'économie informelle et de mobilité de la main-d'œuvre parmi les plus élevés du monde, le soutien de l'OIT en 2014-2015 s'est concentré particulièrement sur les questions de migration, de protection sociale et de conditions de travail.

Construire un avenir durable marqué par le travail décent

> *Il est nécessaire de considérer l'emploi non comme un problème, mais comme la solution aux défis économiques mondiaux actuels. Augmenter le nombre d'emplois n'est pas suffisant; nous devons également en améliorer la qualité.*
>
> Deepak Nayyar, professeur d'économie à l'Université Jawaharlal Nehru de New Delhi, lors du Sommet sur le monde du travail, Conférence internationale du Travail, juin 2014

Étant donné que plus de la moitié des personnes les plus pauvres de la planète résident dans la région, des politiques de l'emploi saines, des initiatives de promotion des entreprises durables et le développement des ressources humaines sont essentiels pour parvenir à assurer un travail décent pour tous, hommes et femmes.

En **Indonésie**, le plan national de développement à moyen terme 2015-19, développé avec le soutien de l'OIT, inclut des stratégies globales de promotion de la croissance et des emplois dans quatre secteurs clés.

Le soutien de l'OIT au Népal, en 2014-15, a été axé sur le renforcement des capacités de planification du développement national en aidant le gouvernement, les travailleurs et les employeurs à concevoir et mettre en œuvre des projets de création d'emplois.

Au **Cambodge**, la politique nationale de l'emploi, première du genre, a trois objectifs stratégiques: multiplier les opportunités d'emplois décents et productifs, améliorer le développement des compétences et des ressources humaines et renforcer la gouvernance du marché du travail.

Au cours de l'exercice biennal précédent, l'OIT avait également contribué au volet entrepreneurial des plans d'action nationaux pour la jeunesse, pour la période 2014-20, au **Cambodge** et aux **Philippines**.

La **Chine**, l'**Indonésie**, la **Papouasie-Nouvelle-Guinée**, les **Samoa** et le **Sri Lanka** ont, avec l'appui de l'OIT, développé et mis en œuvre des politiques et programmes intégrés de promotion du travail décent pour les jeunes hommes et femmes en 2014-2015. L'OIT a fourni un soutien technique dans le cadre des réformes de développement des compétences au Bangladesh et en Inde, afin d'améliorer les systèmes de qualification, la reconnaissance des apprentissages antérieurs, les informations sur le marché du travail et les dispositifs liés à l'apprentissage. Le réseau de connaissances sur les compétences et l'employabilité de l'Asie-Pacifique, avec 704 membres et 903 ressources de connaissances, a dépassé ses objectifs en juillet 2015.



© OIT Pakistan

Notre action, leur histoire: Saddis



© OIT/W. Xiangnan, Sri Lanka

Chaque matin, Saddis Kumar met son uniforme, coiffe soigneusement ses cheveux, rajuste sa cravate, remplit sa bouteille d'eau et dit au-revoir à ses parents. Quand tout est fait, le garçon de 13 ans est prêt pour aller à l'école. Cela n'a pas toujours été ainsi. Saddis n'est retourné à l'école que récemment, après une interruption de deux ans. «Je vais reprendre l'école et je ne veux plus la quitter. J'aime aller à l'école», dit-il.

Saddis et sa famille vivent sur le domaine de Rilhena, une vaste plantation de thé du district de Ratnapura, dans la province de Sabaragamuwa au Sri Lanka. Quelque 500 personnes travaillent sur le domaine, produisant le thé Dilmah connu dans le monde entier. La belle-mère de Saddis, Ambiga Kumar Meena, est l'une des cueilleuses de thé. Elle est aussi la seule à gagner de l'argent dans la famille parce qu'il y a deux ans, le père de Saddis a subi une grosse opération chirurgicale et n'a pas pu retravailler depuis. Après cela, cette femme de 39 ans a dû travailler encore plus dur pour payer les factures médicales, tout en prenant soin de la jeune demi-sœur de Saddis. Sans soutien familial suffisant, le jeune garçon a commencé à faire l'école buissonnière et a finalement complètement abandonné l'école.

Malheureusement, Saddis n'est pas un cas isolé. Un projet portant sur la protection sociale et le travail des enfants a été lancé en juin 2014, avec l'aide de l'OIT, dont les spécialistes ont formé le personnel du domaine de Rilhena en matière de protection sociale et de droits de l'enfant. Ils leur ont aussi enseigné comment collecter et analyser les données afin de pouvoir suivre l'évolution du travail des enfants.

Il n'a pas fallu longtemps aux assistants sociaux nouvellement formés pour repérer Saddis. Lors d'une visite à sa famille, ils ont parlé à ses parents et ont conclu que le jeune garçon était très vulnérable et risquait de tomber dans le travail des enfants. Il fallait agir. Saddis est retourné à l'école grâce au projet de l'OIT. A l'école, il a droit à un petit déjeuner gratuit. En classe, il répond avec enthousiasme aux questions de son professeur. Le sourire est revenu sur son visage.

Le projet sur le travail des enfants s'enorgueillit de quelques autres réussites comme celle de Saddis. Le projet aide les enfants qui travaillent déjà en leur dispensant éducation et soins médicaux et s'attache aussi à la prévention – par exemple, en apprenant à la famille à mieux gérer son budget afin que les enfants n'aient pas besoin de gagner leur vie. Selon Anil de Mel, Directeur général de Balangoda Plantations PLC, tout en aidant les ménages des employés à mieux gérer leur budget, «nous essayons aussi de générer davantage de revenus pour la famille.»



© OIT/B. Go, Philippines

Sous les projecteurs: aider les femmes et les hommes dans l'économie rurale

En Inde, l'OIT collabore avec l'Agence nationale des routes rurales du ministère du Développement rural au renforcement des capacités techniques et managériales nécessaires à un bon entretien des routes rurales, dans huit États. Avec l'aide de l'OIT, ces Etats ont élaboré une politique d'entretien des routes rurales et d'autres ont suivi leur exemple en mettant désormais en œuvre leur propre politique. L'entretien préventif des routes rurales par passation de marchés dans la communauté a été testé dans certains États et les autres sont maintenant invités à faire de même, en s'appuyant sur l'expérience des projets pilotes.

L'OIT a préparé des manuels (en lien avec les normes professionnelles nationales) pour former 50 000 techniciens aux pieds nus, une nouvelle structure créée par le gouvernement indien, qui suit le plan national de garantie de l'emploi rural du Mahatma Gandhi, afin d'améliorer le développement des ressources dans les zones rurales.

Au Timor-Leste, le programme de l'OIT Routes pour le développement (R4D) a recours à des «technologies basées sur la main-d'œuvre» pour réhabiliter et entretenir les routes rurales. Jusqu'à présent, 500 000 jours de travail ont ainsi été créés pour les travailleurs locaux, dont 150 000 (soit 30 pour cent), pour des femmes.

Récemment, le programme R4D a réalisé une enquête pour mieux comprendre l'expérience des femmes qui travaillent sur les chantiers routiers ruraux. Interrogées sur leur décision de participer à R4D, 13 des femmes ayant répondu à l'enquête ont indiqué qu'elles avaient décidé par elles-mêmes de travailler. «J'ai décidé toute seule de prendre cet emploi», explique Atina, qui travaille à Lautem sur la route reliant Luro à Barikafa. Madalena, qui vit près de la route menant de Baoi Le à Uatabo, n'hésite pas une seconde avant de répondre.



© OIT, Timor-Leste

> *Je voulais réparer la route, alors je suis allée travailler.*

Le programme R4D s'est engagé à pratiquer un recrutement équitable. En 2015-2016, des rotations plus longues sont mises en place pour les femmes, augmentant ainsi l'impact sur celles qui travaillent, particulièrement en termes de rentrées d'argent et de développement des compétences.

Ouvrir la voie à la mobilité de la main-d'œuvre

> *L'OIT a, depuis plusieurs années maintenant, soutenu l'adoption de mesures favorisant un système de migration équitable. Cela implique la création d'instruments de gouvernance qui entraîne un partage équitable de la prospérité que les migrants eux-mêmes participent à créer. Seule agence des Nations Unies disposant d'un mandat constitutionnel visant à protéger les travailleurs migrants, l'OIT est à l'origine des premiers instruments spécifiquement destinés à faire évoluer leur protection.*

Tomoko Nishimoto, Sous-Directrice générale de l'OIT et Directrice régionale pour l'Asie et le Pacifique



© OIT/ E. Maillard, Thaïlande

La mobilité de la main-d'œuvre reste une question prioritaire dans les trois sous-régions de l'Asie et du Pacifique; une question également préoccupante pour les gouvernements, les travailleurs et les employeurs.

L'OIT a soutenu le développement et le lancement d'une base de données statistiques sur les migrations de la main-d'œuvre internationale pour l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), qui rassemble les données officielles sur le nombre et les flux de travailleurs migrants de ses dix pays, ventilées par sexe et nationalité. L'appui de l'OIT à la Confédération des employeurs de l'ANASE (ACE), a conduit à l'adoption d'un plan d'action visant à élargir l'empreinte de sa politique dans les processus de migration de la main-d'œuvre et à renforcer l'engagement institutionnel parmi ses membres. Avec l'aide de l'OIT, le Conseil régional sud-asiatique des syndicats (SARTUC) a plaidé en faveur de la migration et obtenu son inclusion dans la déclaration de Katmandou de l'Association de l'Asie du Sud pour la coopération régionale (SAARC) en 2014.

Au **Myanmar**, les syndicats ont établi un centre de ressources sur les migrations qui traite notamment du trafic d'êtres humains. Ils ont adopté un plan d'action sur la protection des travailleurs migrants et contribué à l'élaboration du projet de politique migratoire du gouvernement. Au **Cambodge**, les syndicats ont mis en place un service d'assistance à la migration disposant de personnel dédié à l'assistance des travailleurs migrants. En **Inde** et au **Pakistan**, une formation sur la migration à destination des syndicats a été organisée pour la première fois, tandis que l'OIT aidait un syndicat du Népal à organiser l'arrivée des travailleurs migrants dans leurs pays de destination.

En **Thaïlande**, l'industrie de la pêche est dominée par les migrants. L'OIT a contribué à l'adoption d'un règlement ministériel qui prévoit l'application du salaire minimum, qui introduit des périodes minimales de repos et qui augmente l'âge minimum d'admission à l'emploi à 18 ans.



Assurer une protection sociale pour tous

La protection sociale universelle est un objectif que le groupe de la Banque mondiale et l'OIT contribuent à promouvoir en aidant les pays à l'atteindre. Les systèmes de protection sociale qui sont adéquatement conçus et mis en œuvre sont un puissant moyen pour les pays de valoriser le capital humain et d'accroître la productivité, d'éliminer la pauvreté, de réduire les inégalités et de contribuer à la paix sociale. Ils font partie intégrante des stratégies nationales de développement qui visent la croissance inclusive et le développement durable allant de pair avec l'équité sociale. Avec fierté, nous faisons nôtre le consensus qui s'est dégagé en ce début de XXIe siècle: la protection sociale est un outil fondamental du développement et une priorité absolue.

Jim Yong Kim, Président du groupe de la Banque mondiale et Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, lors du lancement de l'initiative concernant la protection sociale universelle, le 15 juin 2015

Avec le soutien de l'OIT, plusieurs pays ont développé des politiques de protection sociale nationales qui posent les bases de la mise en œuvre des éléments du socle de protection sociale. Le soutien de l'OIT a permis le développement d'un plan stratégique de protection sociale national au **Myanmar** et d'un plan national de développement à moyen terme en **Indonésie** qui

MONGOLIE

Sous les projecteurs: leçons des steppes – Le système d'assurance sociale modèle de la Mongolie

Pour tout jeune couple, la naissance d'un premier enfant est un événement mémorable. Dans leur ferme isolée des steppes mongoles, Batjav et sa femme ont célébré la naissance de leur bébé. Cependant, une semaine après la naissance du bébé, Batjav a fait quelque chose de moins traditionnel – mais de très important; il s'est procuré une mobylette et a traversé les prairies afin de faire enregistrer la naissance de son fils et de s'inscrire au programme universel d'aide financière à l'enfant et de prestations de maternité pour sa femme.

Avant d'avoir son bébé, la femme de Batjav avait adhéré au système d'assurance sociale qui est accessible aux bergers sur la base du volontariat. Ses cotisations au fonds d'assurance sociale lui ont permis d'être éligible à des prestations de maternité équivalentes à quatre mois de salaire. Dans les années à venir, le système lui versera aussi une pension.

Autrefois, demander ces prestations sociales était difficile et peu pratique pour les bergers comme Batjav et sa famille, qui vivent dans une zone rurale, éloignée, avec un troupeau qu'on ne peut laisser longtemps sans surveillance. La Mongolie est l'un des pays les moins peuplés au monde, ce qui signifie que les populations rurales devaient souvent effectuer de longs parcours pour se rendre dans plusieurs bureaux officiels. Mais cela a changé grâce à l'introduction des services de guichets uniques en 2007. Les guichets uniques regroupent plusieurs ministères en un seul lieu, à la fois dans la capitale d'Oulan-Bator et au niveau des districts. Ils offrent toute une gamme de services comme l'aide sociale, l'assurance sociale, l'état civil et des conseils en matière d'emploi. Plus des deux tiers des visiteurs des guichets uniques sont des femmes.



© OIT/N. Munkhbaatar, Mongolie

«Avant, les gens devaient frapper à de nombreuses portes pour obtenir un service. Maintenant, il suffit d'ouvrir une porte pour accéder à de nombreux services», explique O. Toivogoo, directeur du bureau gouvernemental dans la province de Bayankhongor.

Au guichet unique local, Batjav a rempli quelques formulaires et déposé des documents. En retour, il a reçu une carte d'allocataire pour son fils et une attestation pour les prestations maternité. Les deux allocations seront virées sur son compte bancaire chaque mois. La procédure a été facile et rapide, lui permettant de rentrer chez lui avant la fin de la journée. Toutes les provinces de Mongolie, et la plupart des districts, disposent maintenant de guichets uniques et, pour ceux qui vivent dans des zones vraiment reculées, le gouvernement a mis en place un fourgon mobile qui conduit les fonctionnaires et les services à la porte de la yourte. La Mongolie gère aussi un système d'assurance maladie obligatoire et un certain nombre d'autres programmes de prévoyance pour soutenir les groupes vulnérables. Des politiques ont été récemment introduites pour promouvoir l'emploi et le développement local.

L'approche adoptée par la Mongolie a attiré l'attention d'autres pays d'Asie du Sud-Est: le Cambodge a initié un projet pilote de dispositifs de services sociaux dans deux provinces, en mettant à profit les leçons tirées de l'expérience réussie de la Mongolie avec la délégation de pouvoir.

permettra à 2,2 millions de travailleurs du secteur informel d'accéder aux programmes de sécurité sociale. Dans le cadre d'une initiative conjointe de l'ONU, l'OIT a fourni un soutien technique au gouvernement d'Odisha afin de formuler un socle de protection sociale dans cet État de **l'Inde**, en l'accompagnant de campagnes de sensibilisation.

> *Je tiens à féliciter l'OIT – une organisation qui s'est vue décerner le prix Nobel de la paix – pour la richesse du travail accompli avec succès, dans le cadre d'une collaboration tripartite qui rassemble gouvernements, organisations patronales et syndicats, en vue d'instaurer un système satisfaisant en matière d'emploi et de protection sociale, et de contribuer au développement des États Membres en tenant compte des spécificités et du potentiel de leur économie.*



© OIT

Norovyn Altankhuyag, Premier ministre de Mongolie dans son discours au Sommet du monde du travail, Conférence internationale du Travail, juin 2014

Le **Cambodge** a adopté un cadre juridique pour son système de sécurité sociale national. Un nouveau régime de retraite publique destiné aux travailleurs du secteur privé (y compris les travailleurs migrants pourvus de documents) a été mis en œuvre en **Indonésie**.

Le **Viet Nam** et les **Philippines** ont été les pays pilotes des outils d'évaluation de protection sociale de l'OIT et de la Banque mondiale en matière de services de conseils aux pays. Cela souligne l'importance d'étendre l'influence de l'OIT sur les socles de protection sociale par l'intermédiaire de partenariats et de coopérations interagences.



© OIT, Viet Nam



© OIT/M. Crozet, Cambodge

Renforcer la gouvernance du marché du travail, afin d'assurer aux hommes et aux femmes des emplois de qualité

Une meilleure gouvernance du marché du travail, plus solide, va de pair avec des conditions de travail justes et équitables pour tous et constitue l'une des exigences essentielles du travail décent. La gouvernance du marché du travail est également une priorité de la Décennie pour le travail décent en Asie. Assurer l'égalité entre les genres et le renforcement de la capacité de relation entre les employeurs et les travailleurs fait partie intégrante de la gouvernance du marché du travail.

Au **Viet Nam**, un code de conduite sur le harcèlement sexuel au travail a été lancé en mai 2015 afin d'améliorer la conformité avec le droit du travail. Au **Bangladesh**, le nouveau cadre national de qualifications techniques et professionnelles permet aux mécaniciennes motos de participer à des programmes de formation reconnus au plan national.

Le **Pakistan** a développé sa première loi type spécifique sur la non-discrimination au travail, au niveau provincial. La province de Khyber Pakhtunkhwa a révisé toutes les nouvelles lois (adoptées en 2013) dans le domaine du travail, du point de vue du genre. En **Inde**, l'OIT a apporté son aide technique pour la réforme du droit du travail menée par le ministère du Travail et de l'Emploi.

Au **Cambodge** et aux **Philippines**, des évaluations approfondies des fonctions commerciales affectant la productivité ont été combinées à des renforcements de capacité ciblés sur l'amélioration du lieu de travail, la gestion commerciale, le marketing, la gestion des ressources humaines, la formation professionnelle et la santé et la sécurité au travail.

En **Indonésie**, l'OIT a facilité le processus de consultation et fourni au ministère de la Main-d'œuvre et de la Transmigration, au ministère coordonnateur des Affaires économiques, aux syndicats et à l'Association des employeurs indonésiens (APINDO), une assistance technique qui a conduit à l'application d'un nouveau concept de négociation salariale – le partage des gains de productivité – dans divers secteurs.

Le **Népal** a développé des politiques visant à répondre à différents types de travail informel et, le Népal comme les **Philippines** ont introduit des réformes juridiques afin de traiter le problème de l'exclusion de groupes spécifiques, tels que les employés domestiques et les employés des PME. Le Népal a également adopté des procédures d'inscription des entreprises simplifiées afin de promouvoir le passage à l'économie formelle. En **Inde**, le soutien aux MPME associe modernisation et formalisation et fait la promotion de l'économie et du développement d'une chaîne de valeurs locale. Un centre d'affaires du programme SCORE a été mis en place par la Fédération des chambres de commerce et d'industrie de l'Inde (FICCI) afin d'aider ses membres à gagner en compétitivité par l'amélioration de la productivité et des conditions de travail dans les chaînes d'approvisionnement.

Une approche globale et intégrée de sortie du secteur informel est essentielle pour répondre aux multiples dimensions de l'exclusion qui entrave le potentiel des populations rurales et de leurs communautés. En **République démocratique populaire lao**, une stratégie locale de promotion de l'emploi rural pour les groupes


© OIT/S.J Saltmarsh, Bangladesh

Sous les projecteurs: améliorer les conditions de travail dans le secteur de l'habillement

L'effondrement de l'immeuble du Rana Plaza au Bangladesh en 2013 a entraîné la mort de plus de 1 100 travailleurs de l'industrie de l'habillement et mis en évidence la nécessité de promouvoir le travail décent dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. En étroite collaboration avec le gouvernement bangladais et ses partenaires sociaux, l'OIT a joué un rôle prépondérant dans la riposte à la tragédie.

Sur plus de 3 600 usines inspectées, 39 ont été fermées parce qu'elles présentaient un danger immédiat pour les employés. Toutes les autres doivent subir un processus de réhabilitation, incluant des mesures telles que l'installation de portes coupe-feu.

L'OIT a apporté son soutien à la formation de 300 hommes et femmes, pour leur permettre d'obtenir de nouvelles compétences pratiques et de retrouver un travail. Un grand nombre d'entre eux ont été soutenus dans la création de petites entreprises et, dans le même temps, des conseils permanents et un soutien psychologique leur sont fournis.

Avec l'aide de l'OIT, l'inspection du travail a fait l'objet d'importantes réformes depuis la tragédie du Rana Plaza, de manière à devenir une institution plus efficace, crédible et responsable.

Une culture de la sécurité et de la santé au travail est en train de se mettre en place au Bangladesh. L'OIT travaille avec le gouvernement, les employeurs et les travailleurs pour susciter une prise de conscience des risques et de leur prévention, mais aussi pour renforcer la réglementation.



© OIT, M. Crozet, Bangladesh

> *« Au cours des trois dernières années, de nombreux progrès ont été faits en matière d'amélioration des conditions de travail dans l'industrie de l'habillement au Bangladesh. En premier lieu, toutes les usines de prêt-à-porter ont été examinées et sont maintenant plus sûres. L'inspection du travail est plus efficace et les compétences en matière de sécurité et de santé au travail ont été améliorées. Le gouvernement du Bangladesh s'est engagé à améliorer encore les conditions de travail, pas seulement dans les usines RMG, mais aussi dans tous les secteurs et pour chaque travailleur.»*
>
> Mujibul Haque, ministre d'État, ministre du Travail et de l'Emploi, gouvernement du Bangladesh

vulnérables et défavorisés a fait l'objet d'un programme pilote dans six villages et son succès manifeste dans la réduction de la pauvreté a donné lieu à des demandes de reproduction de ce modèle dans d'autres provinces.

Une étude sur les interactions entre le programme Better Work mené par l'OIT et la Société financière internationale (SFI), qui traite des conditions de travail dans l'industrie de l'habillement, et l'inspection du travail en Indonésie, a permis d'établir que le programme Better Work fournit un soutien qui complète et renforce l'inspection du travail. Au **Viet Nam**, le Conseil national des salaires tripartite a été renforcé et une aide a été apportée à la première loi sur la santé et la sécurité au travail adoptée en 2015, qui étend sa couverture à 30 millions de travailleurs de l'économie informelle.



© OIT, Chine

Aux **Philippines**, un système de conformité au droit du travail-système informatique de gestion (LLCS-MIS) a été développé. Un nouveau système de communication, de collecte, d'enregistrement et de gestion des données ventilées par sexe a été adopté en **Indonésie**. En **Inde**, une évaluation des statistiques sur la main-d'œuvre a conduit au renforcement du système statistique.

Alors que de nombreux pays enregistraient des progrès en matière de liberté d'association et de négociation collective, dans les zones franches d'exportation (EPZ), cela ne s'est pas toujours traduit par des résultats concrets. Le **Bangladesh** fait figure d'exception, avec des résultats obtenus après plusieurs années d'assistance régulière et de soutien au renforcement des capacités.

L'action de l'OIT dans les régions

EUROPE ET ASIE CENTRALE

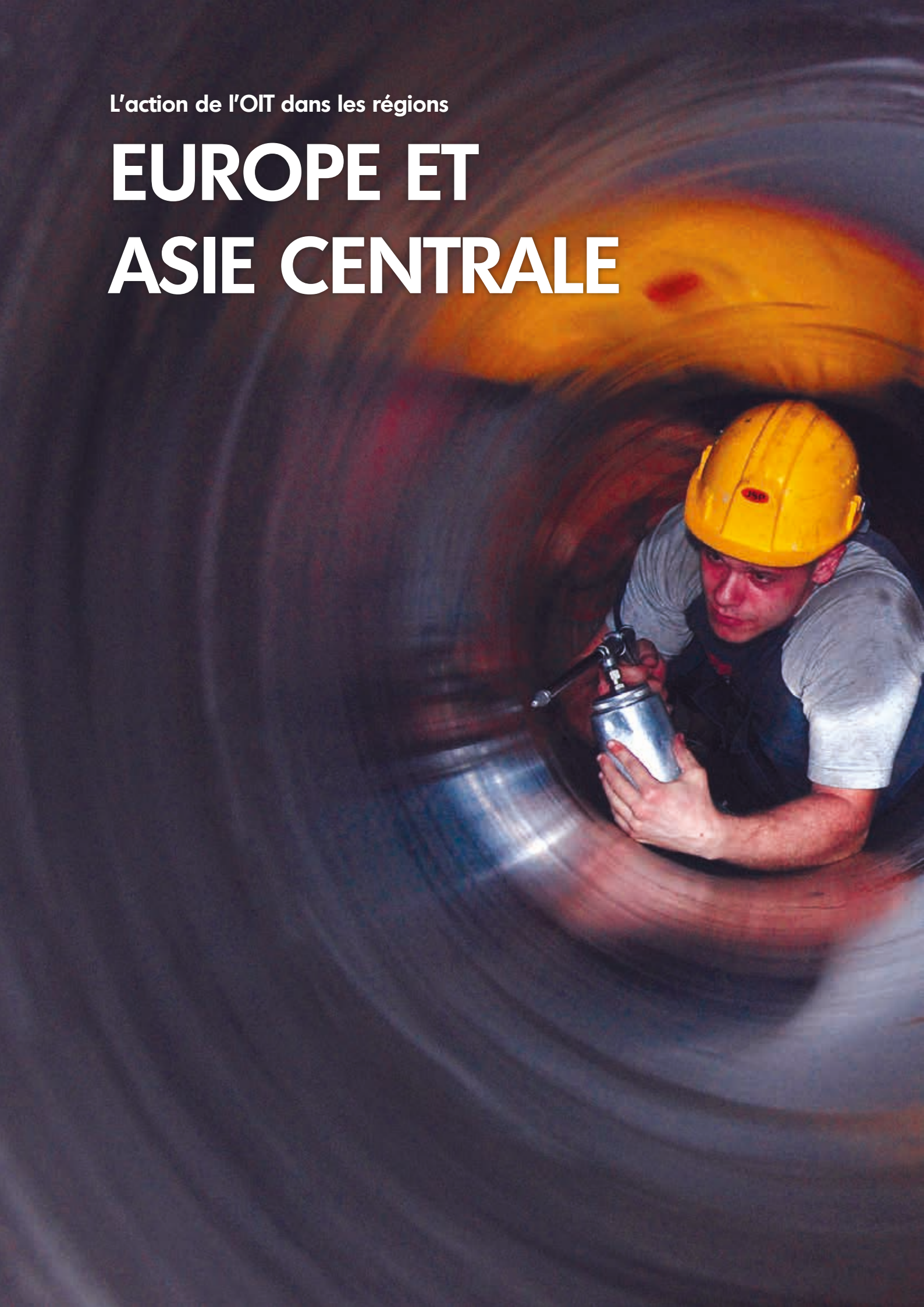

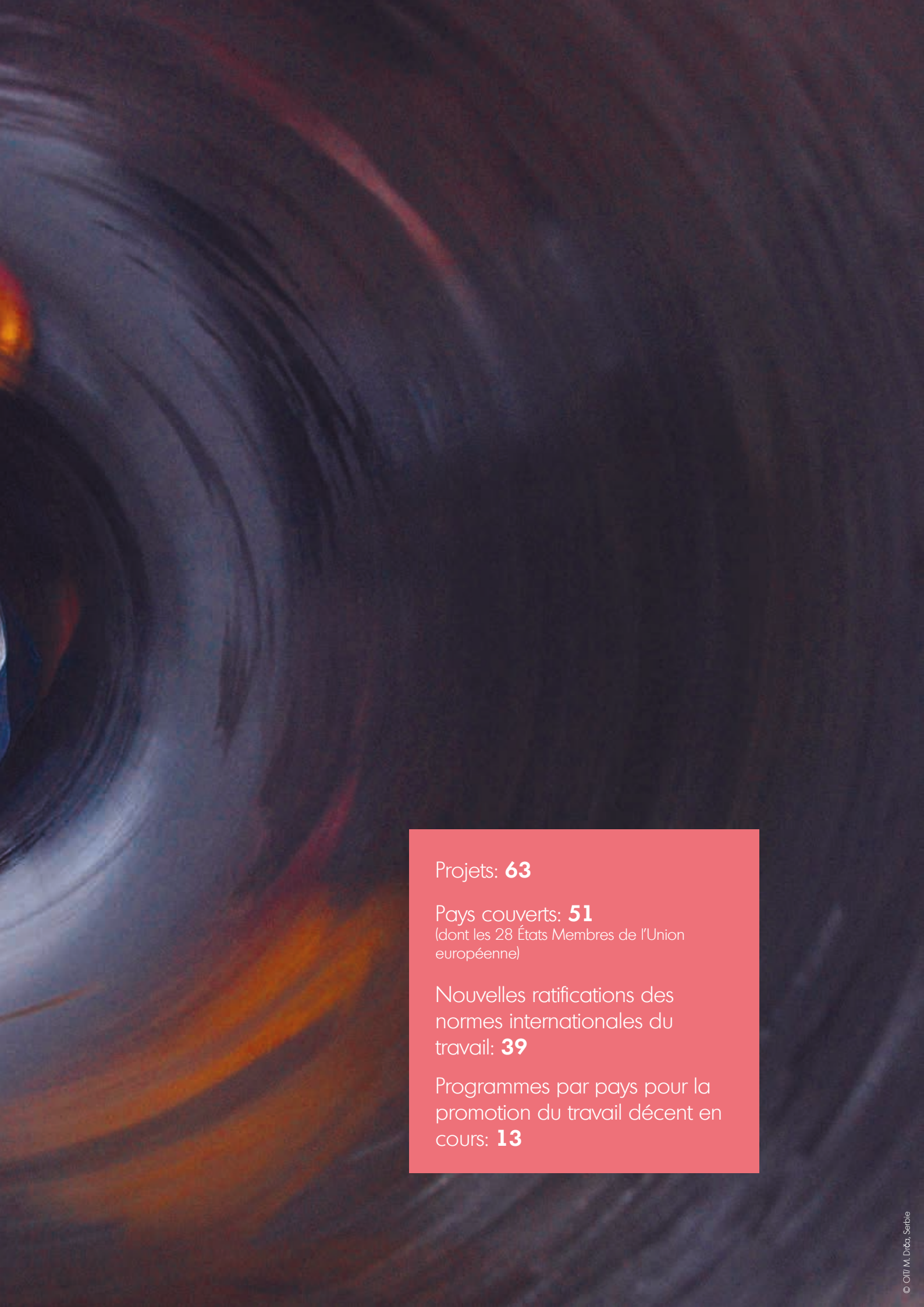

Projets: **63**

Pays couverts: **51**
(dont les 28 États Membres de l'Union européenne)

Nouvelles ratifications des normes internationales du travail: **39**

Programmes par pays pour la promotion du travail décent en cours: **13**

© OIT/ M. Drča, Serbie

Une grande partie de la région de l'Europe et de l'Asie centrale, marquée par la diversité, s'efforce toujours de surmonter les conséquences de la crise financière et économique, en matière sociale et d'emploi. Sur la période 2014-2015, la majeure partie du travail de l'OIT dans la région a donc concerné l'impact des crises et les nouveaux défis auxquels la région fait face – souvent caractérisés par des changements sociaux, économiques et politiques rapides au niveau mondial et régional, ainsi que par une tension accrue. L'OIT a ainsi intensifié ses activités dans toute la région, y compris dans certains pays de l'UE tels que Chypre, la Grèce et le Portugal, afin de les aider à affronter les conséquences de la crise, notamment en matière de dialogue social et d'emploi des jeunes.

Néanmoins, la plupart des projets de coopération au développement ont été déployés en Europe centrale et orientale, dans le Caucase et en Asie centrale.

L'action de l'OIT pour 2014-2015 a en priorité concerné l'emploi des jeunes, le renforcement du dialogue social, la promotion et la mise en place d'un environnement favorable aux entreprises durables, ainsi que l'amélioration des conditions de travail, de la santé et de la sécurité au travail. Dans de nombreux pays de la région, le secteur informel s'est imposé comme une question clé. Les migrations sont également redevenues une priorité, notamment dans le contexte de la crise des réfugiés syriens.

Traiter les implications des crises sur le marché du travail

Dans le contexte d'un ralentissement de l'économie mondiale, les taux de chômage restent élevés en Europe, notamment dans les pays de l'Europe du Sud. Dans le même temps, les conditions du marché du travail se sont améliorées dans certains pays de l'Europe de l'Est et le chômage continue de baisser dans les pays de l'UE tels que la République tchèque, la Pologne et la Slovaquie. L'Europe de l'Ouest continue à se remettre lentement de la crise mondiale. Les conditions du marché du travail se sont légèrement améliorées, mais les taux de chômage restent plus élevés qu'avant la crise (autour de 10,1 pour cent en 2015) et les créations d'emplois se produisent souvent au détriment de la qualité et impliquent une multiplication des emplois temporaires et mal rémunérés.

> *Ce mouvement, il est inexorable. Il peut être bénéfique si nous sommes capables de promouvoir un certain nombre de valeurs, de définir un certain nombre de règles et de lutter contre les inégalités. En revanche, si nous laissons faire ce monde-là, alors, peu à peu, sans qu'il y ait nécessairement des avancées pour les populations des pays émergents, il y aura des reculs de droits partout. Nous devons donc faire en sorte que ce progrès puisse être partagé.*
>
> François Hollande, Président de la République française, 104e session de la Conférence internationale du Travail, 11 juin 2015


© OIT


© OIT/ V. Pirogov, Kirghizistan

Notre action, leur histoire: Edmond

L'OIT a apporté son soutien au développement d'un nouveau type de service dans les centres publics pour l'emploi albanais. Depuis la mise en place du premier centre pour l'emploi à Tirana, en janvier 2014, neuf autres centres ont été modernisés. L'objectif est de couvrir les 12 régions du pays.

Grâce à ces centres pour l'emploi, entre janvier et juillet 2014, quelque 6 344 femmes et hommes ont trouvé du travail; parmi eux, des demandeurs d'emploi de longue durée, des personnes handicapées, des Roms et des Égyptiens, ainsi que des travailleurs émigrés albanais récemment rentrés de l'étranger. Depuis que la crise a éclaté en Grèce et en Italie, on estime à 130 000 le nombre d'Albanais qui sont rentrés dans leur pays. Beaucoup mènent une bataille difficile pour réintégrer le marché de l'emploi en Albanie.


© OIT, Albanie

Edmond Aliaj, 46 ans, a passé 17 ans de sa vie en Italie mais, avec la crise, il a perdu son poste au sein du département logistique d'une société italienne à Milan.

« J'ai été contraint de rentrer en Albanie. J'ai été orienté vers le bureau pour l'emploi à Tirana et, une semaine après, j'ai reçu une offre inattendue pour un poste tout à fait comparable à celui que j'occupais à Milan.

Avec l'afflux massif de réfugiés venus de Syrie, l'OIT travaille avec les mandants turcs à augmenter les capacités nationales et locales pour gérer cette crise, en particulier par le biais de l'intégration sur le marché du travail des groupes vulnérables. Cette réponse a impliqué l'échange de bonnes pratiques par le biais d'une plate-forme de partage des connaissances sur la façon de traiter l'impact de la crise sur le marché du travail. L'OIT fait également partie du Plan régional pour les réfugiés et la résilience (3RP) lancé en 2014 dans le cadre des Nations Unies, pour une réponse coordonnée de la part des pays accueillant des réfugiés. En Ukraine, pour faire face au problème des personnes déplacées, l'OIT a soutenu la promotion de l'emploi en renforçant les capacités des services de l'emploi et en aidant à la mise en œuvre active des politiques du marché du travail.

Améliorer les perspectives d'emploi, en particulier pour les jeunes

Le chômage des jeunes reste l'un des plus grands défis de la région, particulièrement en Arménie, en Géorgie et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine (ARYM), où plus de trois jeunes hommes et femmes sur dix sont sans emploi. L'OIT a soutenu la mise en place d'une plate-forme de partage des connaissances et d'enseignement mutuel pour les pays de la **Communauté des États indépendants (CEI)** et la **Géorgie**.

Une autre plate-forme de coopération entre les pays des Balkans occidentaux traite des services pour l'emploi, du dialogue social et de l'inspection du travail, et est utilisée comme mécanisme d'apprentissage mutuel et d'évaluation commune, dans le cadre du processus de préadhésion de ces pays à l'UE.

Notre action, leur histoire: Margur



Grâce au programme de formation à la gestion Gérez mieux votre entreprise (GERME), 6 millions d'entrepreneurs – 1 million pour 2014-2015 – ont été formés dans plus de 96 pays dans le monde. Pour assurer le succès de ces entrepreneurs, des spécialistes de l'OIT sont régulièrement venus surveiller comment se portait leur entreprise, fournissant conseils et assistance en cas de besoin.

L'Azerbaïdjan compte 3 millions de jeunes. En 2014, le taux de chômage chez les jeunes âgés de 15 à 29 ans était de 9,7 pour cent, contre un taux général de 4,9 pour cent. La situation des jeunes travailleurs et entrepreneurs dans l'économie informelle est particulièrement difficile.

Pour Margur Ahmadov, jeune éleveur de moutons azerbaïdjanais qui a participé au programme GERME, tout ce qu'il a appris pendant la formation était nouveau. «J'ai maintenant une vision totalement différente de ce qu'il faut faire pour améliorer et développer mon entreprise familiale», dit-il. Margur a soigneusement planifié l'investissement des fonds qu'il a reçus pour améliorer et étendre son activité et pour la faire entrer dans l'économie formelle.

Sous les projecteurs: les examens croisés volontaires au service de l'emploi des jeunes

EN 2013, L'OIT et la compagnie pétrolière russe LUKOIL ont uni leurs forces dans les pays de la CEI et en Géorgie pour trouver des solutions à la crise de l'emploi chez les jeunes. Ce projet recherche des réponses efficaces à l'intensification de la crise de l'emploi chez les jeunes, à travers des initiatives aux niveaux régional, national et local.

Un réseau régional pour l'emploi des jeunes a été mis en place, avec des représentants de l'Azerbaïdjan, de l'Arménie, de la Géorgie, du Kazakhstan, de la Fédération de Russie, du Tadjikistan, du Turkménistan et de l'Ouzbékistan. Afin de déterminer comment évaluer les efforts nationaux de promotion du travail décent chez les jeunes, des examens croisés ont été réalisés pour diffuser les pratiaues d'excellence et trouver des solutions aux problèmes communs.

Comment fonctionne un examen croisé? Un pays soumet ses politiques et pratiques en faveur de l'emploi des jeunes à l'examen par ses pairs des autres pays. Les recommandations qui en résultent peuvent être utilisées pour élaborer des initiatives législatives spécifiques et mises en œuvre au sein d'un plan national d'action pour stimuler l'emploi des jeunes.

Par exemple, les participants ont discuté de l'expérience précieuse de l'Azerbaïdjan, autour de l'analyse détaillée réalisée par les partenaires de la Fédération de Russie et du Kazakhstan, laquelle a été présentée, entre autres, au cours du troisième cycle d'examen croisé. Ils ont également développé un ensemble de recommandations politiques pour le ministre du Travail et de la Protection sociale de la République d'Azerbaïdjan. Pour soutenir ce processus, l'OIT a préparé des directives pour la mise en œuvre des examens croisés, à destination de tous les pays qui voudraient utiliser cet outil pour l'élaboration de leurs politiques nationales.




© OIT, Albanie

L'OIT a soutenu le développement et l'adoption d'un plan d'action national pour l'emploi des jeunes à **Chypre** et dans l'**ARYM** ainsi qu'un régime national de garantie pour les jeunes au **Portugal** accompagné d'un cadre de suivi des performances.

> *Le chômage est en train d'élargir de façon tragique les frontières de la pauvreté. Cela est particulièrement angoissant pour les jeunes chômeurs, qui peuvent trop facilement se démoraliser, en perdant la conscience de leur valeur et en se sentant mis en marge de la société. En s'engageant à accroître les opportunités de travail, nous affirmons la conviction qu'uniquement "dans le travail libre, créatif, participatif et solidaire, l'être humain exprime et accroît la dignité de sa vie."*
>
> Message du Pape François à l'occasion de la 103e session de la Conférence internationale du Travail, 22 mai 2014


© Sinn Féin, Irlande

Renforcer le dialogue social

L'OIT a poursuivi ses efforts de promotion du dialogue social dans la région par le renforcement des capacités, l'assistance au développement de cadres juridiques, ainsi que par son action en tant que plate-forme favorisant le partage des connaissances et des meilleures pratiques et le développement d'études. L'un des résultats significatifs obtenus a été le rétablissement du dialogue social en **Grèce**, notamment en ce qui concerne la négociation collective et la législation sur les licenciements collectifs.

L'OIT et la Commission européenne ont conclu un partenariat stratégique sur le dialogue social pour la période 2014-2017 visant à mettre en œuvre des projets conjoints et à partager des informations, des recherches et des expériences pratiques, axées notamment autour de l'**ARYM**, de la **Géorgie**, de la **Grèce**, de la **République de Moldova** et de l'**Ukraine**.

Mettre en place et promouvoir un environnement favorable aux entreprises durables

Des progrès ont été réalisés dans les pays des Balkans occidentaux, où le support de l'OIT a permis de faire progresser la capacité des organisations patronales à soutenir l'amélioration de l'environnement dans

Sous les projecteurs: formaliser l'économie informelle en République de Moldova

Les pays d'Europe de l'Est et du Sud-Est sont caractérisés par un secteur informel relativement vaste, ce qui constitue un obstacle à une modernisation substantielle de l'économie et de la société dans son ensemble. La part de l'économie informelle est généralement estimée entre 30 et 50 pour cent du PIB officiel en Europe centrale et en Europe de l'Est. Des politiques économiques et sociales inadaptées, un manque de cadre juridique et institutionnel approprié, un mauvais respect des réglementations, une baisse de la confiance dans les institutions, des procédures administratives excessives sont, combinés avec la crise économique, les principaux facteurs de maintien ou d'orientation des activités économiques vers le secteur informel.

L'économie informelle et le travail non déclaré constituent les problèmes majeurs pour le marché du travail et le système de sécurité sociale de la République de Moldova. En 2014, un total de 385 500 femmes et hommes, représentant plus de 32 pour cent de la population salariée du pays, avait un travail informel comme principal emploi. Ce taux est particulièrement élevé dans l'agriculture (73 pour cent), suivi par le commerce, l'hôtellerie et la restauration et le secteur de la construction.



© OIT/ M. Crozet, the Republic of Moldova

Un projet de l'OIT, mis en œuvre entre juin 2014 et décembre 2015, a eu pour objectif de renforcer la capacité et l'engagement du gouvernement et des partenaires sociaux à élaborer et mettre en œuvre des politiques et des mesures susceptibles d'améliorer la qualité, la décence et la productivité des emplois, à travers la formalisation de l'économie. Au sein de l'OIT, ce projet est un modèle de collaboration interdisciplinaire permettant d'aborder les problèmes clés et de combattre l'économie informelle d'une manière globale.

L'un des résultats les plus importants du projet a été une étude complète de l'économie informelle en République de Moldova. Cette étude va aider les autorités publiques à améliorer les politiques existantes et à identifier de nouvelles solutions pour favoriser la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle.

lequel fonctionnent les petites et moyennes entreprises (PME). La base de connaissances et les capacités des organisations patronales en **Albanie**, en **Arménie**, dans l'**ARYM**, en **Géorgie**, au **Kirghizistan**, en **Républiaue de Moldova**, au **Monténégro**, en **Serbie**, en **Ouzbékistan**, au **Tadjikistan** et en **Ukraine** ont également été renforcées, permettant à ces pays de définir des actions et des mesures d'amélioration de l'environnement commercial.

Faciliter la transition vers une économie formelle

> *L'économie informelle est l'une des principales caractéristiques de l'insécurité du monde du travail actuel, qui concerne non seulement les pays en développement, mais également le monde industrialisé. Elle ébranle à la fois la consommation actuelle, la production potentielle et la croissance de la productivité à long terme.*
>
> Heinz Koller, Sous-Directeur général de l'OIT et Directeur régional pour l'Europe et l'Asie centrale, lors de la conférence régionale tripartite sur la formalisation de l'économie informelle, Monténégro, 15 septembre 2015

L'OIT travaille à la conception et à la mise en place de politiques destinées à améliorer la qualité et la productivité des emplois en **Bosnie-et-Herzégovine** et en **République de Moldova**. En vue des discussions préparatoires à la Conférence internationale du Travail de 2015 sur le passage de l'économie informelle à l'économie formelle et dans le cadre du suivi de cette même conférence, des campagnes de sensibilisation ont été lancées par les partenaires sociaux, avec le soutien de l'OIT, au **Tadjikistan**, au **Kirghizistan** et au niveau régional dans la **Fédération de Russie**. Au **Monténégro**, l'OIT a facilité les échanges de connaissances sur les facteurs, les coûts et les possibles solutions en matière d'économie informelle, sur les meilleures pratiques et les différentes étapes de la mise en œuvre de la recommandation (n° 204) sur la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle, adoptée par l'OIT en 2015.

Améliorer les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail

Après la tragique explosion dans une mine souterraine à Soma le 13 mai 2014, dans laquelle 301 travailleurs ont perdu la vie, et en se basant sur les engagements internationaux pris par la **Turquie**, l'OIT a fourni une

Sous les projecteurs: bâtir une culture de la prévention en matière de sécurité et de santé

> *Il est reconnu qu'il existe un fort taux d'accidents et de maladies professionnels en Turquie. L'accident dans les mines de Soma a attiré l'attention, au niveau national comme international. La Turquie a récemment ratifié des conventions fondamentales sur la sécurité au travail et c'est une évolution remarquable. Ce qu'il faut faire maintenant – au-delà des dispositifs législatifs – c'est créer une culture de la prévention et assurer la transformation des mentalités.*
>
> Guy Ryder, Directeur général de l'OIT, interview donnée au journal *Hürriyet*, 18 septembre 2015

Un projet intitulé «Améliorer la sécurité et la santé au travail à travers un respect des normes internationales du travail» a été lancé en 2015 pour bâtir une culture de la sécurité et de la santé dans les secteurs des mines et de la construction en Turquie en conformité avec les normes internationales du travail. Le projet facilitera aussi l'application de ces conventions clés.

Ainsi, avec l'entrée en vigueur en Turquie de la convention n° 187, la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail – organisée chaque 28 avril – a été célébrée pour la première fois en Turquie en 2015, autour de la manière de trouver des pistes pour construire une culture de prévention en matière de sécurité et de santé, en particulier dans les secteurs de la construction et des mines. Conformément à la recommandation n° 197 et afin de créer un repère de progression en matière de sécurité et de santé au travail, le projet a demandé une analyse du profil national dans ce domaine. Une analyse des écarts entre les conventions n°s 167 et 176 et la législation nationale a également été demandée. Parmi les autres travaux clés, on trouve une étude des accords contractuels dans le secteur minier, en collaboration avec la Fondation turque pour la recherche sur les politiques économiques (TEPAV).



© AFP/ B. Kilic

assistance technique visant à améliorer la santé et la sécurité au travail, notamment dans les secteurs miniers et de la construction. Cette assistance a permis le développement d'un cadre politiaue tripartite sur la sécurité et la santé au travail, associé à des mesures immédiates. En outre, en 2014 le pays a ratifié la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006 et en 2015 la convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988 et la convention (n° 176) sur la santé et la sécurité dans les mines, 1995.



© OIT/M. Crozet, Suisse

Partenariats avec les institutions régionales et les Nations Unies

La collaboration avec les institutions régionales reste l'un des piliers de l'action de l'OIT dans la région. Le travail avec la Commission européenne, avec le Parlement européen ainsi qu'avec les présidences de l'UE, reste une priorité. Un nouveau partenariat a été mis en place avec la Banque européenne d'investissement, afin d'augmenter l'impact de l'investissement sur l'emploi.

Le soutien politique des différents mandants, par exemple l'importante initiative de la Fédération de Russie dans l'organisation de la première réunion ministérielle Finances et Travail des pays du G20 en 2013, ainsi que la première réunion des ministres du Travail et de l'Emploi des BRICS (janvier 2016), s'est avéré essentiel à la promotion de l'Agenda du travail décent.

Le travail avec la présidence turque du G20 a également été important. L'OIT a poursuivi son engagement dans le mécanisme de coordination régionale des Nations Unies, dans l'équipe du groupe régional des Nations Unies pour le développement, ainsi que dans un certain nombre de groupes thématiques associés. Dans le cadre des consultations régionales sur les Objectifs de développement durable, l'OIT a dirigé la mise en place d'un groupe de travail thématique à l'échelle de l'ONU au sujet des socles de protection sociale.



© Global Goals Campaign Afrique du Sud

Se préparer pour 2030 et étendre les partenariats pour des résultats au travail

L'année 2015 a été marquée par trois événements majeurs. La troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, en juillet 2015) a adopté un document final appelant à des efforts supplémentaires pour avancer «résolument vers un système économique mondial équitable, dans lequel aucun pays ni aucune personne n'est laissé de côté, offrant à chacun un travail décent et des moyens de subsistance productifs, tout en préservant la planète pour nos enfants et les générations futures». Ce texte final, qui fournit un cadre global de mise en forme de la coopération au développement pour les 15 prochaines années, représente un changement significatif sur la manière de concevoir le développement, associant les finances et la mobilisation des ressources à la promotion du travail décent. Tandis que les deux conférences précédentes, à Monterrey et à Doha, faisaient référence à l'emploi, le programme d'action d'Addis-Abeba met pour la première fois en avant l'Agenda du travail décent et le présente comme une priorité dans les différentes sections de son texte final.

En septembre, les Nations Unies ont unanimement adopté le programme pour le développement socioéconomique du monde le plus ambitieux de son histoire. Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) reprennent tous les aspects de l'Agenda du travail décent, sur plusieurs plans. Le nouveau paysage de la coopération au développement offert par les ODD, et leur inclusion extensive des questions concernant le travail décent, appelle à une approche plus flexible, efficace et réactive de la part de tous les acteurs concernés. Divers efforts sont en cours au sein de l'OIT en vue de rationaliser ses opérations et d'optimiser son avantage comparatif et ses capacités.

L'Accord de Paris sur le changement climatique a été signé par 175 pays, annonçant une ère d'actions sans précédent en matière de protection de l'environnement, de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de transition juste vers une économie à faible production de carbone. Le changement climatique et l'emploi présentent des défis indissociables qui requièrent des réponses coordonnées, nos marchés du travail pouvant contribuer de façon significative à l'action sur le climat en générant des emplois, en améliorant la préservation de l'environnement et en faisant la promotion de la justice sociale. L'initiative verte du centenaire de l'OIT aidera à traduire en pratique les nouvelles directives de l'Organisation pour une juste transition vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous.

Ensemble, ces trois événements majeurs vont marquer la coopération internationale pour les années à venir.

Sous les projecteurs: l'OIT, la cohésion des Nations Unies et le programme 2030

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les accords de Paris sur le changement climatique, tous deux conclus en 2015, représentent une avancée majeure de la communauté internationale en vue d'établir un nouveau modèle de développement et un programme intégré des droits. L'ODD 8 – «Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous» est un élément central des ODD, par lequel la communauté internationale reconnaît l'importance essentielle du travail décent en matière de développement durable. Plusieurs cibles d'autres ODD renvoient au monde du travail, par exemple les cibles 1.3 (socle de protection sociale), mais aussi 4.5 et 4.6 (formation technique et professionnelle). La mise en œuvre de ce programme est désormais un objectif central des activités de l'OIT pour les 15 prochaines années.

Cette large intégration du travail décent dans le programme 2030 est le résultat d'un engagement constructif et soutenu de l'OIT et de ses mandants, tout au long des étapes qui ont précédé le sommet sur le développement de New York, en septembre 2015. L'OIT a organisé une réunion de Chefs d'Etat et de gouvernement, de ministres, de PDG, de représentants des Nations Unis et des IFI, ainsi que des principaux médias, au cours de l'Assemblée générale des Nations Unies, en 2014. Les Etats Membres du Groupe des amis du travail décent ont joué un rôle prépondérant dans les négociations gouvernementales du groupe de travail ouvert du même nom, durant toute l'année 2015.

L'OIT est déjà active sur le terrain et au sein du système des Nations Unies: l'Initiative mondiale pour l'emploi décent des jeunes, un partenariat interagences dirigé par l'OIT, constitue un exemple du potentiel d'efforts cohérents à l'échelle du système sur une question d'ampleur internationale, soulignée par les cibles 8.6 et 8b.



© OIT/M. Crozet

> *Je compte sur votre énergie, votre leadership et votre créativité pour réaliser ce changement et le développement durable. Les Nations Unies veulent être votre partenaire.*

Ban Ki-moon, Secrétaire général des Nations Unies, en visite à l'OIT, 14 juin 2014

L'initiative de l'OIT du centenaire sur l'éradication de la pauvreté est une plate-forme efficace pour rassembler des domaines importants du travail de l'OIT, qui contribuent à la mise en œuvre et à la réussite du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Elle correspond audit programme, qui établit que «l'élimination de la pauvreté sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions, y compris l'extrême pauvreté, constitue le plus grand défi auquel l'humanité doive faire face et qu'il s'agit d'une condition indispensable au développement durable».

Grâce au lien étroit entre le travail décent et le Programme 2030, l'OIT prévoit qu'un nombre important de pays vont promouvoir le travail décent comme un élément central de leur approche de préparation de stratégies de croissance inclusives. Cela implique une analyse de grande ampleur des opportunités et des obstacles, en vue de poser les fondements de tout un ensemble de politiques intégrées. Les autres pays peuvent avoir le sentiment d'avoir déjà identifié leurs priorités particulières et pourraient rechercher l'aide de l'OIT et d'autres partenaires, par exemple pour définir une stratégie en matière d'emploi des jeunes. Ces demandes émergent déjà à l'heure actuelle et l'OIT devra se montrer souple et flexible dans l'aide apportée, afin de parvenir à remplir un programme 2030 à la fois ambitieux et facteur de transformation.

A l'aube d'une nouvelle ère de coopération au développement

L'OIT a adopté pour 2015-17 une nouvelle stratégie de coopération au développement qui vise à définir les domaines dans lesquels l'OIT doit intervenir pour obtenir des résultats en matière de travail décent. Cette stratégie reflète les récentes réflexions sur le développement international, y compris dans le cadre de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement (Addis-Abeba, juillet 2015) et le Programme 2030, et met l'accent sur le principe d'appropriation nationale.

Elle identifie des domaines d'intervention clés comme les ODD, les Programmes par pays de promotion du travail décent et la cohérence au sein du système des Nations Unies; une affectation des ressources plus équilibrée; et les besoins particuliers des pays particulièrement fragiles. Elle a pour but de développer des projets de coopération au développement moins nombreux mais plus vastes, afin de respecter les priorités du programme, d'optimiser leur impact et de réduire les frais généraux associés. Les projets de l'OIT seront supervisés par les comités chargés du travail décent dans les États Membres. Le déploiement de systèmes et de méthodes de partage des connaissances fera également l'objet d'une attention particulière.

La poursuite de la décentralisation de l'administration des projets est l'un des éléments clés de la nouvelle



© UNMISS/Soudan du sud

stratégie de coopération au développement. D'ici la fin de l'année 2017, il est prévu qu'environ 80 pour cent de tous les projets soient gérés par les structures de l'OIT sur le terrain, contre 63 pour cent en 2013. Cela nécessitera un investissement accru en termes de formation et d'encadrement.

La réforme interne

Une initiative majeure est en cours pour réviser toutes les procédures internes de l'OIT, en vue de simplifier les règles, de rationaliser l'administration et de réduire les frais généraux d'exploitation, tout en améliorant le contenu du travail. Une attention étroite sera portée aux processus de travail et à la formation du personnel et des mandants, ainsi qu'à la nécessaire adaptation des systèmes informatiques. Pour la coopération au développement, cela a déjà commencé en 2014 avec les premières étapes vers un système totalement automatisé pour la gestion du cycle des projets, basé sur le succès de l'expérience du programme Better Work, qui a intégré ses processus de travail de façon harmonieuse dans un système complet de gestion des connaissances.

Mobilisation des ressources

La nouvelle stratégie prévoit également la consolidation des partenariats avec les 20 principaux contributeurs, ainsi que plusieurs mesures pour diversifier les sources de financement et étendre celles qui se sont avérées prometteuses pendant les deux années de l'exercice passé, telles que les fonds fiduciaires nationaux, les partenariats public-privé, les CSST et les institutions financières internationales.

Des efforts renouvelés seront consacrés à la conclusion de nouveaux partenariats pluriannuels avec des partenaires centraux, ainsi qu'avec des partenaires privés et émergents. Le Compte supplémentaire du budget ordinaire (CSBO) fera l'objet d'une promotion auprès des partenaires potentiels.

Les programmes phares

Cinq programmes majeurs de coopération au développement mondiaux ont récemment été établis suite à la recommandation tirée de l'enquête sur le terrain de 2014. Ces programmes à grande échelle offrent un potentiel plus important d'impact à long terme, ainsi qu'une visibilité et des économies d'échelles. Ils concernent des sujets où la demande exprimée par les mandants est très importante, par exemple pour les Programmes par pays de promotion du travail décent. Ces programmes présentent un important potentiel de mobilisation du soutien des donateurs.

LES CINQ PROGRAMMES PHARES: DE QUOI S'AGIT-IL, COMMENT FONCTIONNENT-ILS?

Nos cinq programmes phares sont des programmes de coopération au développement mondiaux, d'une importance majeure, créés ou restructurés pour répondre à des sujets sur lesquels la demande des mandants est très forte. Il s'agit des programmes suivants:

Better Work

Quelque 60 millions d'hommes et de femmes des pays en développement comptent sur l'industrie de l'habillement pour leur subsistance. Better Work met en œuvre une double stratégie de promotion de la conformité avec la législation nationale et les normes internationales du travail dans les chaînes d'approvisionnement internationales de l'habillement et de la chaussure, pour mettre fin aux pratiques dangereuses et à l'exploitation de la main d'œuvre.

Programme international pour l'abolition du travail des enfants et du travail forcé (IPEC+)

IPEC+ est la réponse de l'OIT au défi mondial persistant que constitue l'éradication du travail des enfants et du travail forcé. Aujourd'hui, 168 millions de filles et de garçons subissent le travail des enfants. Parmi les 21 millions de victimes du travail forcé dans le monde, on compte 5,5 millions d'enfants. L'action d'IPEC+ est basée sur son travail dans les pays, avec des soutiens régionaux et internationaux.

Initiative mondiale pour une action préventive dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail

Ce programme vise à contribuer à la création d'une culture mondiale de prévention et à réduire le nombre de décès, de blessures et de maladies liés au travail. Il se concentre sur l'amélioration de la santé et de la sécurité des travailleurs dans les petites et moyennes entreprises des secteurs prioritaires, avec une attention particulière portée aux hommes et aux femmes qui travaillent dans des conditions les rendant particulièrement vulnérables.

Des emplois au service de la paix et de la résilience

Ce programme vise à créer des emplois dans les pays touchés par des conflits ou exposés à des catastrophes. Particulièrement axé sur les jeunes, hommes et femmes, il aide à réduire le risque d'instabilité sociale et politique et contribue au renforcement de la paix, à la réconciliation nationale, à la cohésion sociale et à une meilleure résilience. L'OIT étendra ses services, par le biais de ce programme, à dix pays sélectionnés sur les cinq prochaines années.

Les socles de protection sociale

Aujourd'hui, cinq milliards de personnes ne bénéficient d'aucune protection sociale ou d'une protection sociale seulement partielle. Ce programme est destiné à améliorer la coordination et l'intégration des actions et à soutenir la mise en place de socles de protection sociale, sur mesure et fonctionnels, dans 21 pays cibles, tout en soutenant la campagne mondiale sur ce thème.



Mesure de l'impact

Pour répondre à la demande croissante sur l'impact des projets de l'OIT, une stratégie à trois volets a été développée pour renforcer les capacités des départements techniques de mesurer l'impact de leur travail. Cela impliquait un exercice de groupe pour identifier les concepts de base afin de développer un cadre collectif et une vision pour la définition, la planification et la discussion de l'évaluation de l'impact de l'OIT ; ceci a été suivie par la mise en place d'un help-desk pour assurer le contrôle de la qualité (ex-ante) et l'aide à la conception des évaluations d'impact. La dernière partie de l'exercice et qui commencera en 2017, impliquera des contrôles ex-post de qualité sur une base biennale afin de mieux comprendre les points forts et les faiblesses des modèles d'évaluation d'impact.

Transparence, responsabilité, rentabilité

D'importantes avancées ont été réalisées sur plusieurs fronts en vue d'améliorer la transparence des opérations techniques et financières de l'OIT, d'augmenter sa responsabilité envers les Etats Membres et de délivrer une rentabilité supplémentaire.

Au cours des deux années de l'exercice précédent, l'OIT a lancé son Tableau de bord de la coopération au développement, qui fournit des informations publiques sur tous les projets financés au moyen de contributions volontaires, grâce à une matrice variable associant les partenaires donateurs concernés, le domaine d'intervention et la situation géographique. Ce système sera étendu afin d'inclure les données du budget régulier de la coopération au développement.

Pour la première fois, l'OIT a rendu publiques ses données de coopération au développement, sous une forme agréée par l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide. Ces données ont également été soumises pour la première fois à la base de données de l'OCDE sur les opérations financées.

Rapprochement au sein de la famille des Nations Unies

Ces dix dernières années, les efforts visant à «unifier» les Nations Unies et à renforcer la cohérence au sein du système, ont abouti à un niveau accru de collaboration avec les programmes et les fonds des Nations Unies en matière de coopération au développement. Une étude documentaire portant sur un échantillon de 43 pays bénéficiant d'une présence active du PNUAD, issus de cinq régions, sur la période de janvier 2013 à mars 2015, a été préparée par l'OIT afin d'évaluer l'intégration de l'Agenda du travail décent dans les programmes du PNUAD et le programme One. L'étude a montré que les efforts de programmation conjointe portent leurs fruits et se reflètent dans les activités, 95 composantes sur le travail décent mises en œuvre par l'OIT étant réalisés dans le cadre de 15 programmes conjoints.

L'OIT est désormais partenaire de 36 entités différentes des Nations Unies, y compris dans le cadre de programmes conjoints avec le PNUD et l'UNICEF, suivis du FNUAP, de la FAO et d'ONU Femmes. Pour l'OIT, la mise en place de programmes conjoints a nécessité l'harmonisation des processus des programmes afin d'intégrer et de rendre opérationnels les quatre objectifs stratégiques de l'Agenda du travail décent et ceux visant à renforcer la cohérence au sein du système. L'OIT bénéficie particulièrement de ce mécanisme dans les pays dans lesquels sa présence est faible voire inexistante et où le PNUAD inclut des activités sur le travail décent dans le cadre de son mandat, avec un impact direct sur les mandants de l'OIT. L'expérience de la programmation conjointe par l'OIT lui permet de jouer un rôle plus actif dans la formulation de programmes intégrés, avec de meilleurs résultats en termes d'échelle et de portée.

Intensifier la coopération Sud-Sud et triangulaire

Aujourd'hui, de nouveaux acteurs façonnent l'agenda pour le développement et les pays émergents se présentent comme des partenaires stratégiques pour les autres pays en développement. La coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) est une dimension croissante et complémentaire de la coopération au développement de l'OIT.

Le récent programme d'action d'Addis-Abeba, en 2015, a appelé à l'expansion de la CSST et l'ODD 17 l'inclut parmi ses cibles: «Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre

Sous les projecteurs: Partenariat entre les pays IBAS et l'OIT pour les jeunes femmes et hommes en Haïti


© OIT/M. Crozet, Haiti

Haïti reste un État fragile où la plupart des gens vivent encore dans une situation précaire et vulnérable. Le chômage et le sous-emploi sont des défis majeurs (40,2 pour cent dans la région métropolitaine), notamment parmi les jeunes hommes et femmes. L'économie haïtienne ne fournit pas d'opportunités adéquates aux jeunes travailleurs pour décrocher leur premier emploi ou monter leur entreprise, et ces derniers sont souvent mal préparés à saisir de telles opportunités lorsqu'elles existent. Un partenariat Inde, Brésil, Afrique du Sud (IBAS)-OIT, a été mis en place en Haïti en 2015 afin de promouvoir l'intégration socio-économique des enfants et des jeunes vulnérables des quartiers Bel Air et Cité Soleil de Port-au-Prince. Ce programme fournit une formation professionnelle, une aide à la recherche d'emploi ainsi qu'à la création d'entreprise et une formation à la citoyenneté à des jeunes hommes et femmes (âgés de 14 à 30 ans) victimes d'exploitation. Le projet est également innovant du fait qu'il collabore avec l'ONG brésilienne Viva Rio qui dispose d'une importante expérience du renforcement de la citoyenneté dans les communautés à faibles revenus du Brésil et qui est opérationnelle en Haïti depuis 2004. Même si, au sens strict, il s'agit là d'un projet de coopération Sud-Sud, il ouvre la voie à des pratiques triangulaires: d'autres partenaires de développement tels que la Norvège ont des projets similaires.

de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire.»

En outre la nouvelle Stratégie de coopération pour le développement de l'OIT reconnaît l'importance de la CSST en termes de capacité.

Les années 2014-2015 ont vu une croissance sans précédent de la CSST, marquée par une sensibilisation institutionnelle accrue et une capacité plus importante à identifier et à mettre en œuvre des projets au sein d'un cadre de CSST. Ce mouvement est conforme à la stratégie de coopération Sud-Sud et triangulaire adoptée par l'OIT en 2012.

Sur cette période, dix nouveaux partenariats ont été signés avec des pays à revenus intermédiaires et des partenaires de coopération Sud-Sud et triangulaire, contre six en 2012-13, soit une croissance de 40 pour cent et un portefeuille toujours plus diversifié de coopération au développement. Les formes de coopération Sud-Sud et triangulaire sont étroitement liées, et toutes deux doivent être considérées comme complémentaires à la coopération Nord-Sud traditionnelle.

L'élan particulier de la CSST est notamment dû aux efforts des pays BRICS (Brésil, Chine, Inde, Fédération de Russie, et Afrique du Sud) en 2014-2015, y compris par leurs contributions de plus de 15 millions de dollars sur les dix dernières années – principalement du Brésil, de l'Inde et de l'Afrique du Sud, mais incluant également des contributions de l'Algérie, du Panama, de la Fédération des syndicats de toute la Chine (ACFTU) et d'autres.

Parmi les principaux résultats enregistrés au cours de la période, on peut citer:

- l'organisation de la première exposition régionale sur le développement Sud-Sud des Etats Arabes, à Doha en février 2014. Son but était d'assurer le partage des connaissances sur les éléments permettant de garantir la promotion réussie du travail décent pour les hommes et les femmes, de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables et de la sécurité de l'approvisionnement en eau. L'exposition a joué un rôle majeur pour soutenir les acteurs du développement et la mise en œuvre de politiques d'emploi des jeunes efficaces;
- l'organisation d'un forum de solutions par l'OIT lors de l'exposition des Nations Unies sur le développement Sud-Sud, en novembre 2014 à Washington, D.C., qui a permis le partage des meilleures pratiques en matière de CSST. Le forum a abordé les questions de la protection sociale, de l'économie sociale et solidaire, de la lutte contre le travail des enfants, du dialogue social, et de la coopération entre États fragiles;
- le lancement, en 2014 par l'OIT d'un guide pratique sur la coopération Sud-Sud et triangulaire et le travail décent destiné aux spécialistes (au sein de la famille des Nations Unies et des partenaires tripartites) afin d'aider à la compréhension de la CSST et du travail décent;
- la Chine est le plus important partenaire du Fonds des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud et le deuxième pays BRICS à signer un accord de partenariat pour la coopération Sud-Sud et triangulaire avec l'OIT. L'OIT a beaucoup travaillé avec la Chine sur la CSST sur la période 2014-2015, notamment sur un projet d'expansion des services de l'emploi et d'amélioration des informations sur le marché du travail au Cambodge et en RPD lao, qui a eu pour résultat une efficacité accrue du marché du travail, des liens renforcés et une meilleure circulation des informations entre les demandeurs d'emploi et les employeurs dans ces deux pays;
- la mise en place en mai 2015, entre le Brésil et l'OIT d'un projet Sud-Sud à grande échelle visant à promouvoir le travail décent dans les pays producteurs de coton, en Afrique et en Amérique latine;
- la contribution de l'OIT au troisième Forum sur le développement économique local qui s'est tenu à Turin en octobre 2015, en suggérant des solutions pour localiser l'Agenda du travail décent par le biais de la coopération Sud-Sud et de la coopération de ville à ville;

- la signature entre le gouvernement algérien et l'OIT d'un accord en octobre 2015 visant à financer un programme de coopération Sud-Sud sur le dialogue social et la protection sociale, qui permettra à d'autres pays africains de bénéficier de l'expérience de l'Algérie.

Le travail en équipe pour les pays, dans les pays: partenariats nationaux

Les partenariats nationaux sont un mode d'action de plus en plus important dans la coopération au développement. Le financement national de l'OIT est passé de 18,7 millions de dollars en 2012-2013 à 23,256 millions de dollars en 2014-2015, dans des secteurs tels que la protection sociale, les politiques et l'emploi, le travail des enfants et le renforcement des compétences.

Partenariats public-privé: une alliance pour le futur

Les années 2014 et 2015 ont battu les records de partenariats public-privé (PPP) à l'OIT, avec 92 nouveaux partenariats signés. Le financement par PPP a atteint 27 536 293 dollars en 2014-2015, soit 6 pour cent de l'ensemble des ressources extra-budgétaires (CTBX) contre 17 840 862 dollars en 2012-2013 (3,5 pour cent). Les PPP sont ainsi devenus le cinquième contributeur du financement extra-budgétaire de l'OIT sur la période.

Les PPP exigent une coordination améliorée, ce qui a donné lieu à certaines convergences au sein de l'OIT. Plusieurs échanges et réunions techniques ont été organisés au cours de la période 2014-2015, notamment pour les sociétés qui souhaitaient en savoir plus sur les principes de l'OIT concernant diverses questions liées au travail.



© OIT, Inde

En 2014-2015, l'OIT a adapté et mis à jour les modalités destinées aux PPP pour différents niveaux d'engagements; elle a assuré la promotion d'un engagement plus vaste et amélioré le contenu et la portée des engagements existants. Par exemple:

- Un modèle d'accord de PPP révisé destiné aux membres du réseau mondial Entreprises et Handicap de l'OIT a été développé en 2014. Une nouvelle Charte 10 a été lancée en octobre 2015, engageant les signataires à accroître leurs efforts dans des domaines clés tels que la non-discrimination, l'égalité de traitement et d'opportunité, le maintien dans l'emploi, l'accessibilité et le respect de la confidentialité. Elle s'articule autour de tous les types de handicaps et, en particulier, les handicaps mentaux et intellectuels.
- Des PPP innovants ont été développés, en adéquation avec les priorités de l'OIT concernant les politiques et programmes des partenaires du développement et des partenaires du secteur privé.
- Afin de renforcer encore les capacités des bureaux de l'OIT sur le terrain à conclure des PPP, un soutien direct et une formation ont été fournis à dix bureaux dans les pays. Le Bureau a également organisé une formation pilote pour le personnel de l'OIT en avril 2015, visant à mieux identifier les besoins et à développer un kit de formation innovant et modulaire qui sera mis à la disposition de tout le personnel de l'OIT.

Sous les projecteurs: l'intégration du handicap est une bonne stratégie commerciale

Le réseau mondial Entreprise et Handicap de l'OIT est un réseau d'entreprises multinationales, d'organisations patronales, de réseaux commerciaux et d'organisations de personnes handicapées qui partagent la conviction que le milliard de personnes sur la planète qui souffrent de handicap ont les talents et les compétences nécessaires pour contribuer à toute entreprise. En 2014-2015 le réseau s'est renforcé; des réseaux nationaux existants et nouveaux ont été soutenus en Chine, en Égypte, au Pérou, en Arabie saoudite et en Zambie. En octobre 2015, 11 sociétés internationales majeures sont devenues les premiers signataires de la nouvelle Charte d'entreprises sur le handicap. Outil de promotion de l'intégration des personnes atteintes de handicap dans le monde du travail, la Charte est la première de son genre à être à l'initiative d'entreprises. Elle couvre une vaste gamme de sujets, de la protection contre toute discrimination des employés atteints de handicap à l'aménagement progressif des locaux des entreprises et de leur communication afin de les rendre accessibles à tous les employés.


© OIT/M. Crozet, Jordanie

Perspectives d'avenir: les initiatives du centenaire

L'OIT s'apprête avec beaucoup d'enthousiasme à célébrer son centenaire en 2019. Dans le cadre des préparations de cet événement, sept initiatives du centenaire ont été lancées afin de donner une direction, un but et un contenu stratégique à l'OIT, à ses travaux et à son mandat, en ce qui concerne l'avenir du travail; les femmes au travail; les normes; la gouvernance; l'éradication de la pauvreté; ainsi que des initiatives concernant les entreprises et l'écologie. Parallèlement aux améliorations des capacités de l'OIT et en se basant sur le processus de refonte initié en 2012, l'OIT poursuit sa réforme afin de se placer dans la meilleure position possible pour mener à bien sa mission en faveur de la justice sociale, avec toujours plus de vigueur, à l'aube de son deuxième centenaire d'existence.

Contributions à l'OIT 2006-2015
(en milliers de dollars É.-U.)

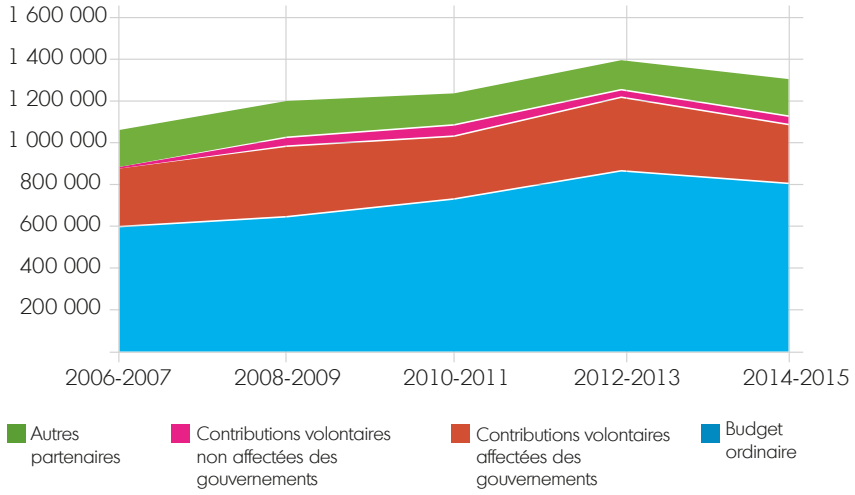

L'OIT et les partenariats public-privé

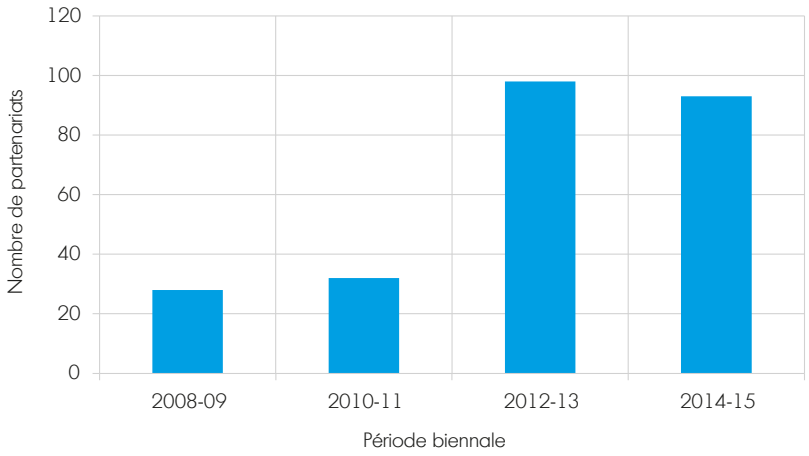

	Contributions
Institutions financières internationales (IFI)	**22 031**
Banque mondiale	16 425
Banque africaine de développement	2 922
Fonds international de développement agricole (FIDA)	1 700
Banque islamique de développement	500
Banque asiatique de développement	431
Banque européenne d'investissement	53

	Contributions
Acteurs non étatiques	**27 536**
Fondations	**4 405**
The Elimination of Child Labour in Tobacco Foundation (ECLT)	2 999
The United States Council Foundation, Inc.	990
Levi Strauss Foundation, États-Unis	379
Fundacion Telefonica, Madrid, Espagne	37
Initiatives du secteur privé	**19 421**
Multiple subscriptions Better Work	8 959
Japan Tobacco International SA	5 378
Africa Agriculture and Trade Investment Fund	1 249
CAOBISCO (Association européenne des industries de la chocolaterie, biscuiterie et confiserie), Belgique	940
Stora Enso, Finlande	860
Japanese Consumers' Cooperative Union	400
Primark Stores Ltd, Royaume-Uni	378
GAP, Inc., États-Unis	320
Multi-donor support for ILO Global Business and Disability Network	223
Multiple donors Child Labour Platform	186
LI & FUNG (Trading) Ltd., Hong Kong	148
H&M Hennes & Mauritz AB	140
Financial Sector Deepening, Afrique	131
Pakistan Textile Exporters Association - PTEA	110
Institutions publiques	**2 247**
University of California (UC-Davis)	2 000
Fédération internationales des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge	135
Social Fund for Development, Yemen	77
Alliance of Lesotho Apparel to Fight AIDS – ALAFA	36
Partenaires sociaux	**1 300**
Fédération des syndicats de toute la Chine (ACFTU)	1 000
Conseil international des employeurs maritimes, Royaume-Uni	300
Divers	**163**
African Reinsurance Corporation	100
Conseil œcuménique des Églises	63

Profils des partenaires du développement

Contributions volontaires en 2014-2015 (en milliers de dollars des É.-U.)
Total: 503 777

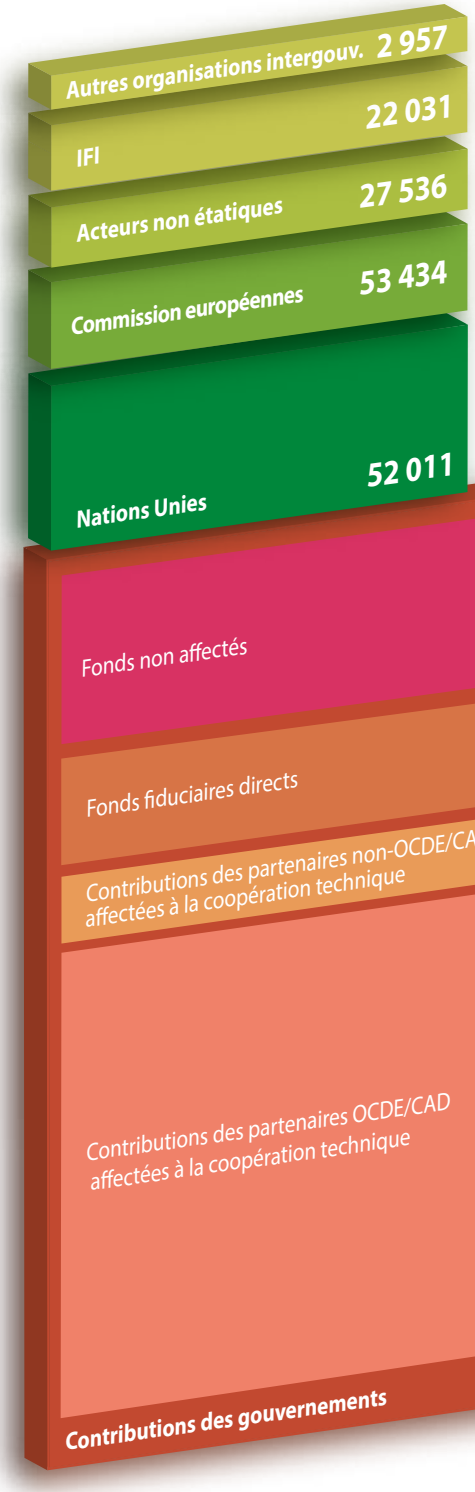

Partenaires CSBO	Contributions 40 293
Belgique	11 208
Danemark	8 534
Pays-Bas	6 784
Norvège	5 942
Suède	3 050
Allemagne	2 341
Luxembourg	1 949
Italie	485

Fonds fiduciaires directs**	Contributions 23 256
Afrique du Sud	10 502
Emirats Arabes Unis	1 916
Uruguay	1 862
Macédoine	1 461
Egypte	1 168
Paraguay	1 000
Tanzanie, Royaume-Rép.	825
Colombie	789
Chili	656
Costa Rica	500
Brunei Darussalam	370
Malaisie	310
Pérou	268
Arabie Saoudite	250
Mexique	227
Cambodge	197
Sainte Lucie	190
Oman	171
Koweit	169
Thaïlande	124
le Salvador	98
Bahamas	78
Rwanda	42
Chypre	42
Cameroun	40

Partenaires non-OCDE/CAD	Contributions 14 919
Brésil	8 508
Fédération de Russie	4 000
Algérie	1 000
Koweit	1 000
Panama	261
Israël	150

Partenaires OCDE/CAD***	Contributions 267 340
États-Unis	49 092
Suède	38 149
Suisse	25 105
Pays-Bas	21 406
Norvège	20 817
France	17 178
Australie	16 652
Canada	15 409
Japon	11 033
Danemark	10 211
Corée, république de	8 317
Allemagne	7 035
Italie	5 310
Finlande	5 292
Royaume-Uni	5 162
Espagne	3 411
Portugal	2 737
Luxembourg	2 317
Nouvelle-Zélande	1 356
Flandre	1 350

** Les fonds fiduciaires directs sont une modalité de financement par laquelle les États Membres financent l'assistance technique fournie par l'OIT sur leur propre territoire.

*** Les partenaires OCDE/CAD sont les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Il est de plus en plus difficile de séparer l'humanitaire du développement… En conséquence, l'attention se porte sur les emplois et les moyens de subsistance.

Guy Ryder, Directeur général de l'OIT











Département de l'appui aux partenariats et programmes extérieurs (PARDEV)

Organisation internationale du Travail

Route des Morillons 4, CH-1211, Genève 22
Suisse

Tél: +41 22 799 7239 - Fax: +41 22 799 6668
Email: pardev@ilo.org

www.ilo.org/oitresultats

Suivez-nous sur:

twitter.com/oitinfo
facebook.com/ilo.org
youtube.com/ilotv

ISBN 978-92-2-231066-1